Illinois U Library

France
ILLUSTRATION

N° 97 — 9 AOUT 1947 — 40 FRANCS

Phot. *France-Illustration* (Parnotte).

VACANCES EN HAUTE MONTAGNE

La chaleur exceptionnelle qui accable les citadins leur fait apparaître les plages océanes comme autant de havres de grâce. Mais les fervents de l'escalade ne peuvent se passer de l'air pur des montagnes et du spectacle des cimes majestueuses. Tel ce groupe quittant Pralognan (Tarentaise) pour s'engager sur le sentier qui conduit au refuge Félix-Faure. Il y sera rejoint par un guide, dont le rôle est primordial dans les ascensions en haute montagne. (Voir l'article pages 133 à 136.)

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.
L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».
L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.
L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . .	1.800	2.160	2.200	2.560
6 mois . . .	900	1.080	1.100	1.280

ÉTRANGER :

I. — PAYS EXIGEANT LE PLEIN TARIF D'AFFRANCHISSEMENT

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.600	3.060	3.000	3.460
6 mois . . .	1.300	1.530	1.500	1.730

II — PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX UNE RÉDUCTION D'AFFRANCHISSEMENT

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.400	2.860	2.800	3.260
6 mois . . .	1.200	1.430	1.400	1.630

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois.

France et Colonies . . . Un an **360 fr.**
Étranger . . . . . Un an **460 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage. — Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de **10** fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.** ; 1er semestre 1946 : **8 fr.** ; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LE **PROCHAIN** NUMÉRO DE

France ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

NOUVEAUX VOYAGES
Chronique de Joseph PEYRÉ

LA PORTE DE LA TOUR
Nouvelle inédite de Michel BOUTRON

GEORGE ET MARGARET
Pièce en 3 actes de M.-G. SAUVAJON et J. WALL
d'après la pièce de Gérald SAVORY

PARAITRA LE **15 AOUT**

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

TROISIÈME ANNÉE • NUMÉRO 97 • 9 AOUT 1947

Phot. *France-Illustration* (H. Parnotte).

M. RAMADIER PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE FRANCO-BRITANNIQUE A SAINT-NAZAIRE

Le samedi 2 août, le président du Conseil et M. Duff Cooper, ambassadeur de Grande-Bretagne, ont inauguré une stèle-menhir élevée à la mémoire des victimes du commando qui, le 27 mars 1942, détruisit les portes de la forme-écluse de la base de Saint-Nazaire, et « marqua l'aube de notre libération ». M. Ramadier a exalté l'amitié qui unit les deux peuples et assuré qu'ensemble ils continueront à défendre la liberté.

UNE SEMAINE DU MONDE

Washington. *— Le public a été, selon la tradition, autorisé à pénétrer dans le Sénat, après la dernière séance. Les dernières propositions de résolutions sont joyeusement jetées en l'air avant d'être balayées et brûlées.*

Bucarest. *— M. Penescu, ancien ministre de l'Intérieur et secrétaire général du parti paysan, a été arrêté par la police roumaine, avec sa femme, alors qu'il était sur le point de s'enfuir à l'étranger à bord d'un avion.*

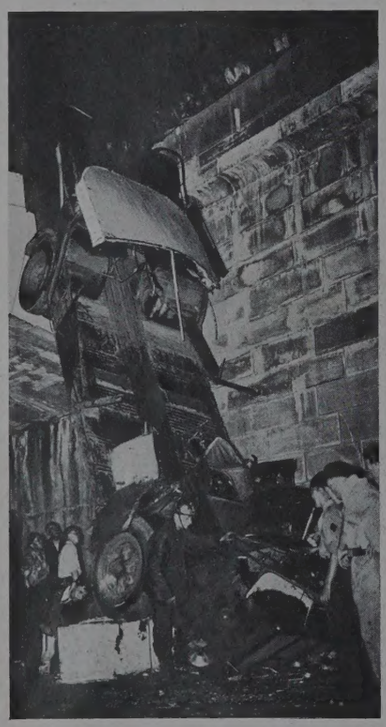

Paris. *— Au pont de Neuilly, un autobus a franchi le parapet et s'est écrasé sur la berge. Trois personnes ont été tuées.*

Londres. *— Le conseil économique du plan a tenu sa première réunion le 21 juillet. Il est présidé par sir Edwin Plowdent.*

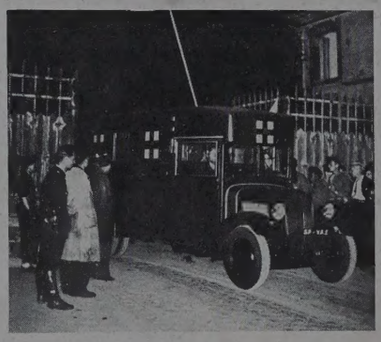

Paris. *— Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 31 juillet à la prison de femmes des Tourelles. Vingt-deux détenues ont péri.*

Etats-Unis. *— L'état-major américain entretient des rapports de plus en plus étroits avec l'état-major de Grande-Bretagne. L'unification des engins et des doctrines de guerre, notamment en ce qui concerne les projectiles à réaction, a été adoptée.*

Inde. *— Le Pandit Nehru, vice-président du gouvernement provisoire, a annoncé, le 28 juillet, que l'Inde porterait devant l'O. N. U. la question du conflit indonésien et, d'autre part, qu'aucune aide militaire ne serait accordée aux nationalistes.*

Pays-Bas. *— Le gouvernement vient d'annoncer que les îles de Banka et de Billiton, à l'est de Sumatra, ainsi que l'archipel de Rhio, seront désormais considérés comme des territoires autonomes.*

Pologne. *— Le département d'Etat américain a annoncé, le 23 juillet, que le programme d'aide à la Pologne ne serait pas exécuté. Cette mesure est consécutive à la décision prise par le gouvernement de Varsovie de ne pas participer à la conférence pour l'étude du plan Marshall.*

Sarre. *— La Commission de la Constitution a retenu une proposition tendant à faire adopter pour emblème national les couleurs françaises : une croix blanche sur fond bleu et rouge.*

Tchécoslovaquie. *— M. Pierre Zeuhl, vice-président du Conseil et chef du parti socialiste national, a déclaré, au cours d'une réunion de son parti, que le récent accord soviéto-tchécoslovaque était utile à l'Union soviétique comme à la Tchécoslovaquie, mais qu'il fallait « commencer avec l'Ouest » pour que l'Etat soit économiquement indépendant.*

Turquie. *— M. Menemenciodlu, ambassadeur de Turquie à Paris, a déclaré, à son passage à Athènes, qu'il serait souhaitable que fût créée une fédération méditerranéenne. Il estime, en effet, qu'une telle formule serait « la meilleure défense contre une forte coalition danubienne et balkanique dirigée par la puissante U. R. S. S. »*

Prague. *— Le festival de la jeunesse démocratique, auquel participent des représentants de presque toutes les nations du globe, vient de commencer ses travaux après une réunion inaugurale au stade Masaryk.*

Madrid. *— Don Alexandro Lerroux, ancien leader du parti radical, qui fut plusieurs fois chef du gouvernement républicain et qui séjournait au Portugal depuis 1936, autorisé à rentrer en Espagne, est arrivé à Madrid.*

LA CATASTROPHE DE BREST

Dans le dernier numéro de France-Illustration, *notre collaborateur Ludovic Naudeau avait, au cours de son « Circuit breton », visité le port de Brest. Il s'était plu à souligner le dur labeur des Brestois pour réparer les dommages causés par la guerre. A peine ce numéro était-il sorti des presses que la France apprenait la catastrophe qui, en quelques instants, anéantissait tous les efforts accomplis depuis la Libération. Nous avons demandé à notre collaborateur Raymond Millet d'aller sur place voir l'étendue du désastre. Ce sont ces visions de ruines qu'il relate dans les pages suivantes.*

Pour se représenter les effets de la catastrophe qui vient de ravager Brest, il faut que le lecteur imagine d'abord un spectacle, hélas ! trop fréquent de nos jours : celui d'une grande ville, celui d'un grand port qui, soumis à de terribles bombardements pendant quatre ans, et surtout dans les heures libératrices d'août 1944, se compose essentiellement de chantiers alternant avec des ruines.

Qui n'a pas revu Brest depuis la guerre cherche en vain ce dédale de rues étroites et sonores où les galoches des pêcheuses claquaient gaîment sur les pavés. Quand je suis arrivé — quelques heures après le drame du 28 juillet — j'ai d'abord été frappé du zèle avec lequel travaillaient les maçons. Entre les décombres rangés au bord des rues, je voyais se dresser des maisons déjà presque terminées ou restaurées. Mais, en même temps, je découvrais les traces d'un plus récent désastre : débris de verre, gravats, pans de toitures, portes arrachées, rideaux de fer éventrés.

Les premiers maçons que j'interrogeai avaient déjà retrouvé le calme d'un peuple habitué aux épreuves. Le stoïcisme ici triomphe très vite de l'épouvante, même de la colère. J'observai cependant une sorte de méfiance et même de rancune à l'égard des statistiques. Le chiffre officiel de vingt-deux morts provoquait des haussements d'épaules : « Comment peut-on savoir s'il y a eu des corps calcinés ? On trouvera probablement d'autres victimes sous les décombres. Et puis, sur les quinze cents personnes qui ont été plus ou moins blessées, on en compte une centaine dont l'état est grave et dont plusieurs succomberont. Enfin, on ne sait pas au juste combien de noyés a emportés le raz de marée que l'explosion a produit sur la plage Saint-Marc. »

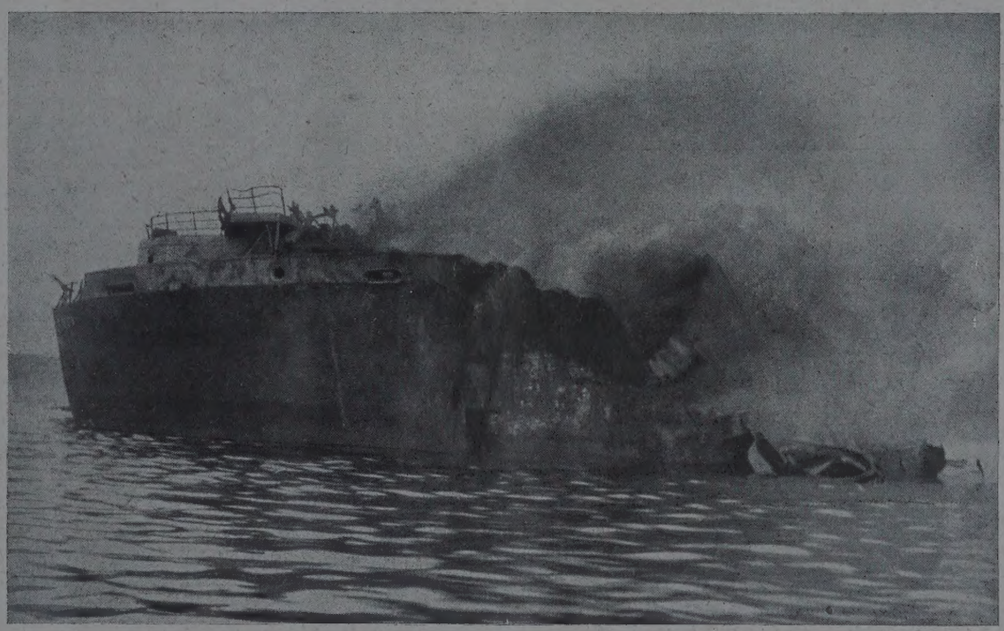

*L'épave de l'*Océan-Liberty, *peu après l'explosion qui a anéanti les efforts de reconstruction des Brestois.*

D'autres Brestois que j'interrogeai au passage qualifiaient ces propos de trop pessimistes. Ils considéraient comme un miracle réconfortant que le nombre des morts et des grands blessés ne fût pas plus élevé, mais insistaient sur la gravité des dégâts matériels, qui sont évalués à plusieurs milliards de francs : « La ville, disent-ils, commençait à renaître. Ses 80.000 habitants avaient pour la plupart retrouvé un abri et une activité, et voilà tout à coup cinq mille maisons endommagées. Des centaines de sinistrés qui avaient péniblement reconstitué leur mobilier se trouvent de nouveau sans lit, sans vaisselle, sans vêtements. Certains, avant ou pendant l'exode d'août 1944, avaient emporté leurs biens loin d'ici. Ils ont maintenant perdu tout ce qu'ils avaient pu sauver pendant quatre années. En quelques minutes — car le drame s'est déroulé avec une extrême rapidité — des familles entières ont été endeuillées et ruinées. Combien de mois faudra-t-il pour leur rendre un bien-être qu'ils venaient à peine de retrouver ! »

Certes, les constructions solides sont restées debout. Au premier regard, on ne devine pas que l'intérieur est réduit en poussière. La déflagration d'air a brisé les vitres, les portes, les meubles et jeté bas les cloisons. Aucune demeure n'a été épargnée.

Il va de soi que les logements et les magasins de bois élevés par les services de la Reconstruction ont été en grand nombre anéantis, surtout dans les parages immédiats du port de commerce. Là, ce n'est plus de poussière qu'on doit parler, mais de cendres, car les débris enflammés du navire, projetés comme des brûlots, ont répandu le feu de tous côtés.

Comme j'arrivais au centre de la ville, je sentis une odeur de bois brûlé. Là s'élève depuis peu de temps, comme au Havre, une cité commerçante ; des baraques pimpantes ont été construites qui remplacent les baraques d'autrefois. Il y a des marchandes de frivolités, des quincailliers, des librairies, des pâtisseries, des magasins de nouveautés, tout un « village suisse », mais plus gracieux que celui de Paris, et traversé de sentiers qui s'appellent rue des Peupliers, rue des Pins, rue des Pivoines ou des Œillets. On n'y voit, en vérité, ni pins, ni peupliers, ni autres arbres, mais des fleurs y règnent, en effet, et c'est une coquetterie charmante, cet effort de poésie dans une cité martyre. Hélas ! comme les voilà dévastées, ces baraques et ces plates-bandes ! Les propriétaires des moins éprouvées se disputent la visite des vitriers et des menuisiers. Ceux des autres cherchent à récupérer au moins leurs papiers d'affaires dans les amas de planches cloisonnées et encore fumantes, autour lesquelles les policiers montent la garde.

Plus loin, dans le bureau de poste, chaotique, les guichets sont en miettes. Dans la gare, les employés de la consigne essaient de retrouver les bagages égarés ; des Parisiens, angoissés, débarquent pour venir chercher leurs enfants qui passaient des vacances sur une plage voisine.

Mais tout cela n'est rien auprès de l'aspect tragique du port de commerce. On ne voit partout que monceaux de ferrailles, plâtras et éclats de verre, grues tordues, docks effondrés. Vers la ville, on aperçoit la masse aplatie du gazomètre, qui ne pourra pas être réparé avant plusieurs mois, de sorte qu'il faut essayer de procurer du charbon aux Brestois pour la cuisine. Vers la mer, c'est la sérénité de la rade admirable, où se balancent paisiblement les navires de guerre de l'Arsenal, les voiliers de pêche et les bateaux au long cours, tous saufs, car ils avaient pris le large avant le moment prévu pour l'explosion. Mais à marée basse apparaît tout à coup, non loin du quai, l'épave de l'*Ocean-Liberty*. Quiconque la contemple s'étonne que le navire, avant l'explosion, ait été remorqué si près du rivage, si près des habitations, si près des installations portuaires, dont la perte constitue à elle seule un désastre. Et quiconque s'étonne ainsi cherche à interroger les témoins.

J'en ai rencontré plusieurs. Leurs récits concordent mieux qu'il n'est

La déflagration a été d'une telle violence qu'el projeté en plein cœur de la ville une bitte d'amar

Ci-dessus : *des pompiers de Brest tentent d'enrayer l'incendie qui a éclaté à bord de l'*Ocean Liberty, *chargé de nitrate d'ammonium et ancré dans le cinquième bassin. —* Ci-contre : *quelques instants après l'explosion la carcasse du navire gît sur le banc de sable de Saint-Marc : la coque s'est ouverte et des tôles ont été arrachées et projetées au loin.*

Ci-dessous : *un morceau du bordé pesant près de 3 tonnes a été projeté à 1 kilomètre du navire.. — A droite : l'incendie allumé par des fers rougis de l'*Ocean Liberty *projetés à grande distance a détruit une grande fabrique d'engrais.*

est connaît à nouveau le spectacle désolant de champs de ruines fumantes : des entrepôts et des hangars ont été anéantis ; des pneus achèvent de brûler.

de règle en cet ordre d'affaires. Leurs commentaires aussi. En voici l'essentiel.

Le *Liberty-Ship* norvégien *Océan-Liberty* mouillait depuis quelques jours dans le cinquième bassin. Entre autres marchandises, destinées à divers ports français ou belges, il était chargé d'environ 3.000 tonnes de nitrate d'ammonium, dont le tiers devait être débarqué à Boulogne. La sécurité, semble-t-il, était assurée dans toute la mesure du possible. D'ailleurs, le nitrate d'ammonium est un engrais qui, avant la guerre, était transporté et manutentionné sans péril. La catastrophe de Texas-City a récemment prouvé qu'il n'en va plus de même. Peut-être parce que le nitrate d'ammonium contient maintenant quelques impuretés, sa fabrication étant moins parfaite qu'autrefois. On comprend donc la panique qui s'empara de l'équipage norvégien au moment où l'un de ses membres, le mardi 29 juillet, à 12 h. 45, cria tout à coup : « Au feu ! » Des flammes, en effet, venaient de jaillir de la troisième cale. Pourquoi ? Nul ne le sait. Les matelots quittèrent le bord; le commandant de la direction du port fit aussitôt alerter les pompiers. Déjà, le feu gagnait les docks de la chambre de commerce, attisé par le vent qui soufflait d'est en ouest. Il gagnait avec une rapidité extraordinaire, et, bientôt, des panaches de fumée jaunâtre couvrirent le ciel, se mêlant à la brume de chaleur qui flottait sur la rade. De tous côtés accouraient les habitants, qui se massaient imprudemment sur les remparts, malgré les avertissements du service d'ordre. Une décision sage fut alors prise. Des remorqueurs furent chargés de conduire le bâtiment en feu en dehors des zones dangereuses. Les amarres de l'*Ocean-Liberty* furent coupées à la hache, et le navire, torche effrayante, glissa sur les eaux calmes. La mer était haute. Chacun pensait que le navire allait être conduit au large, en face de la partie la plus déserte de la côte. Ce fut une surprise quand on vit que les remorqueurs, au lieu de le traîner vers la haute mer, le tiraient du côté de la plage Saint-Marc, c'est-à-dire à faible distance de la ville et des bassins. Depuis, une explication a été donnée : comme le vent soufflait assez fort de l'est et que l'*Ocean-Liberty* brûlait de l'avant, il était impossible d'attacher les remorques à la proue. Il fut donc décidé de sortir le bateau par la passe est, en le remorquant de l'arrière, de façon que la fumée fût rabattue vers la poupe. Une fois la passe franchie, le bâtiment devait être remorqué le plus loin possible vers l'est et écarté le plus possible aussi de la côte. Malheureusement, l'*Ocean-Liberty*, à peine sorti du port, s'échoua, cap à l'ouest, sur le banc de sable de Saint-Marc, c'est-à-dire à faible distance du rivage et de l'agglomération.

Une manœuvre semblait encore possible, et le remorqueur *Plougastel* parvint à déhaler le navire pour le déplacer encore d'une centaine de mètres, mais la mer baissait, et il fut impossible d'aller plus loin.

Il était près de 15 heures. On pouvait encore essayer d'empêcher le feu de gagner les cales arrière. Deux bateaux-pompes s'y employèrent, mais leur opération fut interrompue, à 16 heures, sur l'ordre du préfet maritime pour permettre à un escorteur, le *Goumier*, de tirer à charges de fer sur le *Liberty-Ship*. Mais le navire continua à brûler et ne coula pas. A ce moment, il ne paraissait plus possible d'empêcher l'explosion. Elle se produisit, en effet, à 17 h. 25, extrêmement violente, et même terrifiante, de l'avis non seulement des Brestois, mais des habitants de toute la région voisine, puisqu'elle a été entendue de fort loin et qu'elle a donné, jusqu'à 50 kilomètres de Brest, l'impression d'un séisme. Les témoins les plus proches m'ont dit qu'ils avaient aperçu, le temps d'un éclair, un énorme halo rougeâtre qui, entouré d'une espèce de fumée, montait dans le ciel. Un souffle irrésistible passa sur la ville, jetant au sol tous les piétons. D'énormes vagues déferlèrent sur les quais et partout s'abattirent de gros débris de fer rougis au feu. Des automobiles s'enflammaient, des maisons aussi ; la fumée empêchait de rien voir, mais tout cela fut assez vite emporté par le vent. Les blessés criaient. On voyait fuir ou s'abattre des brûlés vifs, dont les vêtements flambaient. Partout, des incendies. Partout, des victimes.

La voix populaire accuse les autorités responsables de n'avoir pas dirigé la manœuvre avec assez de prévoyance. L'enquête pourra seule faire la lumière. Jusqu'à présent, il semble démontré que la fatalité a déjoué les mesures de bon sens. Il est encore impossible de se faire une opinion, mais il paraît bien improbable que l'explosion ait pu être produite par les obus à blanc. Tout au plus peut-on penser que ces autorités ont voulu, l'explosion étant prévue, dégager les abords de la zone la plus dangereuse, en particulier la plage Saint-Marc, où se trouvaient de nombreux enfants.

Il paraît, en tout cas, urgent de prendre à l'avenir des précautions infinies pour les transports et la manutention du nitrate d'ammonium.

Les Brestois et la population de la région ont donné, dans leur épreuve, d'admirables exemples de solidarité et de sang-froid. Ils ont mérité que la France entière, et non seulement le gouvernement, continue à leur porter secours, dans toute la mesure de l'ampleur de ce drame, supporté avec une vaillance qui appelle l'admiration.

RAYMOND MILLET.

LA CONFÉRENCE DU PALAIS-ROYAL

Les négociations engagées entre la C. G. T. et le patronat ont abouti à un accord d'ensemble, le 1er août.

Les pourparlers ont été laborieux. Adossés au mur des prix, les patrons avaient une marge de concession très limitée. De leur côté, les délégués ouvriers étaient tenus par les revendications posées de toutes parts. Le problème était en outre complexe du point de vue technique. Il a fallu aux négociateurs l'appui d'experts. A la diversité normale des situations dans l'industrie s'ajoutait l'imbroglio des « mises en ordre » successives et des avantages obtenus à coups de grèves.

La volonté d'aboutir des deux parties a triomphé de ces obstacles. L'augmentation moyenne des salaires serait de 11 %. Elle s'appliquerait aux cadres et sauvegarderait ainsi la hiérarchie du travail. Les avantages acquis depuis le 1er mai et sous des prétextes divers seraient incorporés aux salaires. Ainsi prendraient fin aussi bien le marché noir de la main-d'œuvre que l'hypocrisie des primes à la production.

La partie la plus intéressante des suggestions ouvrières et patronales en matière de prix est celle qui concerne les denrées agricoles. En fait, la clef du problème est moins du côté de l'industrie que du côté du monde rural. Depuis la libération, la course est ouverte entre les prix alimentaires et les salaires. Les prix des articles manufacturés suivent avec retard et semblent en dehors de la compétition. C. G. T. et patronat suggèrent d'équiper à bon compte l'agriculture. La formule a été retenue par les pouvoirs publics. Souhaitons qu'elle s'avère efficace.

On comprend que M. Ramadier ait demandé le temps de la réflexion avant d'entériner l'accord négocié en dehors de lui. Le président du Conseil ne pouvait que se féliciter de cette perspective de trêve des salaires. Il a voulu s'assurer qu'elle sera suivie d'une trêve des prix.

Dimanche dernier, à Rodez, il a rappelé publiquement la nécessité d'un arbitrage de l'Etat. C'est à l'Etat et à lui seul qu'il appartient de trancher le rapport des salaires et des prix.

Aussi bien les ministres ont-ils souligné certains dangers de l'accord C. G. T.-patronat. Si l'on admet, d'une part, le principe de la revision ou de la liberté des prix, et, d'autre part, l'incorporation dans le salaire légal des augmentations acquises et d'une nouvelle majoration, on ne voit pas comment les services de l'Economie nationale pourront ne pas consacrer des hausses importantes. Si la masse monétaire mise à la disposition des salariés s'accroît sensiblement, elle se portera, comme d'habitude, sur le marché de l'alimentation : de là une nouvelle perspective de hausse des denrées agricoles à un moment où les récoltes s'annoncent mauvaises.

Ce sont ces considérations qui ont inspiré les délibérations gouvernementales.

On ne peut qu'espérer que les trois parties qui sont en présence trouveront un terrain d'entente. Une paix est nécessaire pour que la production retrouve son rythme normal.

MM. Benoît-Frachon et Léon Jouhaux, pour la C. G. T., et M. Villiers, pour la C. N. P. F., signent l'accord qu'ils ont conclu le 1er août sur les salaires et les prix.

Paysage type de Java que cette association de bananiers et de rizières.

VALEUR DE L'INDONÉSIE

par notre envoyé spécial ANDRÉ BLANCHET

De même qu'aux heures de doute de septembre 1945 toute mention du terme « Indochine française » à la radio de San Francisco, interprétée par eux comme une confirmation officielle de souveraineté, mettait du baume au cœur des Français de la péninsule, quand il ne s'agissait en réalité que d'un automatisme de langage, d'une expression purement géographique, inversement, les Hollandais s'irritent quelque peu de l'emploi, à leur avis abusif, du mot « Indonésie » de préférence à « Indes néerlandaises ». Emploi tout récent, au demeurant, bien qu'on le trouve dès 1844 sous la plume d'un voyageur allemand. A vrai dire, il n'y eût sans doute jamais eu d'Indonésie sans les Hollandais, responsables de cet enrichissement des mappemondes ; si l'empire néerlandais des Indes ne les englobait pas dans un même tout, sans doute ne citerait-on pas plus Nouvelle-Guinée et Sumatra ensemble que Philippines et Japon, par exemple. Mais cette Indonésie, ce n'est pas seulement à la géographie que les Pays-Bas en ont fait le cadeau : de cette création en grande partie artificielle, l'économie mondiale a bénéficié dans une proportion considérable. Et cela explique que le monde ne puisse pas se désintéresser du sort de l'Indonésie.

Les premiers, parmi les Européens, à avoir fréquenté les îles de la Sonde, les Portugais donnèrent ainsi à Lisbonne le monopole du commerce des épices. Ce fut pour le leur ravir que les Hollandais, en 1595, envoyèrent quatre vaisseaux, pour la première fois, à Java. Si rapide se révéla l'extension du trafic, pratiqué par plusieurs compagnies, que, dès 1602, la République de La Haye dut fonder une compagnie à monopole, la fameuse Compagnie des Indes orientales, ou V. O. C. A la fin du XVIII[e] siècle, sa juridiction s'étendait, directement ou indirectement, sur tout Java et de larges portions des autres îles. Le siège en avait été transféré de Macassar à Batavia en 1619, par le gouverneur général Coen, fondateur de cette ville, qui allait prendre et garder un caractère si typiquement hollandais. Entreprise purement commerciale, la compagnie n'entretenait aucun dessein, ni politique, ni spirituel, ni religieux, et n'intervenait dans les affaires des princes indigènes que si ses intérêts se trouvaient en jeu. Mais les tributs payés par les indigènes devinrent sa source principale de revenus, en même temps que son commerce déclinait, et sa faillite fut officiellement prononcée en 1798. L'Etat recueillit ses biens. Les guerres napoléoniennes amenèrent les possessions hollandaises sous l'autorité nominale de Louis Bonaparte, qui nomma gouverneur général le maréchal hollandais Daendels ; celui-ci jeta les bases d'une administration civile, encouragea les cultures et ordonna de grands travaux, comme la route traversant Java d'est en ouest. A l'interrègne français succéda, pour le même nombre d'années, un interrègne anglais, sous le fameux sir Thomas Raffles, qui, plus tard, en 1819, acquit Singapour pour en faire le concurrent de Batavia. La Hollande, en 1814, devenait un royaume et recouvrait son bien. Elle l'agrandissait même, en 1824, par l'incorporation de Sumatra, obtenue de l'Angleterre en échange des possessions néerlandaises dans l'Inde.

Java, sous le nouveau régime, qui instituait un monopole gouvernemental pour les cultures exportables tout en interdisant la cession des terres à des non-Indonésiens, devint, dans la première moitié du siècle, une vaste plantation d'Etat. Cette période de colonisation à outrance permit de nombreux abus, l'un des moindres n'étant pas l'abandon de la culture du riz, pourtant indispensable à la subsistance des habitants, au profit de celle, plus rémunératrice, du café et du sucre. Une réforme s'imposait, que stimula le retentissement d'une œuvre comparable en influence à *la Case de l'oncle Tom*, le roman d'un fonctionnaire aux Indes néerlandaises, Douwes Dekker, qui avait été écrit pour dénoncer l'indignité de la condition indigène.

L'esclavage aboli, l'économie de la colonie fut vouée, dans le dernier tiers du siècle, au travail libre et à la libre entreprise. Mais ce n'est qu'à partir de 1900 qu'on se préoccupa activement de chercher non plus ce qu'on pouvait faire de l'indigène, mais ce qu'on pouvait faire pour lui. Politique entièrement nouvelle, qui devait, en un quart de siècle, transformer le pays plus que ne l'avaient fait les deux siècles précédents : économiquement, par le développement des communications, la construction de ports et l'irrigation ; socialement, par l'extension de l'enseignement ; poli-

(*) Voir *France-Illustration* du 2 août.

tiquement, par l'accession des Indonésiens à un certain degré d'autonomie.

Cependant, Port-Arthur et la victoire japonaise sur les Russes en 1905 donnaient à l'Asie entière le signal du réveil. Déjà, les Philippins s'étaient révoltés contre l'Espagne, et la Chine avait bravé l'Europe dans la guerre des Boxers, avant de chasser sa propre dynastie. Dans un pays d'Islam comme l'Indonésie, l'émancipation de la Turquie avait fatalement produit sensation. Un peu plus tard, l'influence se fit sentir de la révolution russe et des principes de Wilson. Dès 1908 apparaissent, en concomitance frappante avec ces nombreux exemples, les premiers mouvements nationalistes à Java, mouvements de tendance souvent religieuse. Des actes subversifs ne tardèrent pas à se déclencher, comme la grève des chemins de fer de 1923, inspirée par les communistes, et les tentatives de grève générale, également communistes, en 1926. Plusieurs milliers de leaders communistes furent alors déportés en Nouvelle-Guinée. Soekarno, fondateur, en 1927, du parti nationaliste indonésien, passe deux ans en prison et ne reprend ses campagnes que pour se voir de nouveau arrêté, en 1934, en même temps que Hatta, aujourd'hui vice-président de la République ; tous les deux resteront exilés jusqu'à l'invasion japonaise. Et Sjahrir passera également en déportation ces mêmes huit années. Au dire des nationalistes, plus de cinq cent mille personnes emplissaient, en 1940, les prisons hollandaises.

En conformité avec les principes de sa nouvelle politique, et sentant le besoin d'une certaine forme de représentation parlementaire, le gouvernement néerlandais avait institué, en 1917, un Conseil du peuple, ou « Volksraad », organisme purement consultatif au début, puis doté, dix ans plus tard, de prérogatives législatives assez étendues ; simultanément, la représentation hollandaise en son sein devenait une minorité. Une revision de la constitution des Pays-Bas, en 1922, avait reconnu l'Indonésie comme partenaire du royaume sur un pied d'égalité et lui accordait le droit de décider elle-même ses propres affaires, le terme « colonies » étant, en même temps, abrogé. On restait, néanmoins, bien en deçà de l'idéal prêché par les nationalistes ; un congrès réunissant, en 1939, sous le nom de « Gapi », la gauche et les modérés

Commandant en chef aux Indes néerlandaises, le général Spoor y a, depuis dix-huit mois, réorganisé la nouvelle armée hollandaise.

A Djogjakarta, la ville la plus pittoresque de l'île de Java, dont Soekarno avait fait la capitale de la République, tout le marché du riz est pratiquement entre les mains des Chinois.

ne mettait-il pas à son ordre du jour le slogan : « Un parlement pour l'Indonésie » ? D'autre part, alors que l'administration avait laissé les Indonésiens accéder à des fonctions aussi importantes que celle de directeur de l'enseignement, la politique des entreprises privées les maintenait généralement dans des postes subalternes. Le libéralisme même de l'administration à l'échelon local, se traduisant par l'élection des chefs et fonctionnaires de villages, n'apparaissait pas, aux nationalistes, pur de tout calcul : procédé, nous disait l'un d'eux, pour maintenir le peuple colonisé dans un état arriéré, ses communautés étant toujours décapitées de leurs éléments progressistes. Y avait-il, enfin, 93 % d'illettrés parmi les indigènes, comme le prétendait la propagande des républicains, alors que les Hollandais, d'après leurs statistiques de 1941, affirmaient distribuer l'éducation à 46 % de la population d'âge scolaire ? En tout cas, avant la guerre, ceux-là mêmes qui réclamaient la plus large émancipation possible du pays ne la souhaitaient pas, semble-t-il, en dehors du royaume des Pays-Bas : une vaste consultation menée en 1940 dans tous les milieux afin d'établir une synthèse générale de toutes les revendications et en tirer un plan de réformes ne révéla de la part d'aucun groupe le désir d'une séparation d'avec la couronne. Il manquait, il est vrai, l'avis de Soekarno et de tous les autres exilés... Eussent-ils considéré, eux, comme un paradis, à l'instar du général japonais auteur de cette constatation administrative, ce pays où « soixante-dix millions d'indigènes étaient gouvernés par deux cent mille Hollandais seulement, soit trois cents indigènes pour un Hollandais » ?

Il exprimait d'ailleurs, ce même expert militaire nippon, d'autres appréciations tout aussi enthousiastes de l'œuvre coloniale hollandaise, écrivant en particulier : « Une irrigation scientifique, jusque dans les régions montagneuses, a été calculée de manière à permettre aux Indes de se suffire quant à la production de riz. Les indigènes, sous la domination néerlandaise, vivaient des jours heureux. Java, avec une superficie inférieure à celle du Japon et malgré ses nombreuses montagnes, nourrissait une population de cinquante millions d'âmes. Grâce à leur technique supérieure, ils ont développé les Indes, amélioré le bien-être des populations, ne les laissant manquer de rien. » Opinion de colonisateur, assurément,

mais conforme précisément à celle de toutes les puissances coloniales, qui se proposaient volontiers en modèle, avant la guerre, la réussite néerlandaise. L'eau coulait partout, ne laissant pas un arpent de terre inexploité. C'est grâce à son utilisation judicieuse que Java, pour la première fois en 1940, put se dispenser d'importer du riz du Siam et d'Indochine. Magnifique résultat que d'avoir ainsi réussi à nourrir une population quatre fois plus dense que celle de la France et s'accroissant annuellement de quelque sept cent cinquante mille consommateurs ! Il n'est d'ailleurs que de suivre la vieille route centenaire, la route napoléonienne, reliant entre elles les côtes est et ouest de Java, pour en découvrir la prodigieuse animation : que le paysage soit composé de rizières étagées, d'alignements infinis et sombres d'hévéas, de collines à thé, de plantations de cannes à sucre empanachées, de cocotiers somnolents, de villages ombragés, que ce soit dans la région des volcans ou dans celle des grands fleuves limoneux, on dirait que chacun des 1.500 kilomètres de la route entretient sa procession de piétons, de carrioles, de cyclistes et ne veuille connaître, de nuit comme de jour, aucun répit. Résoudre cette crise de surpeuplement n'était pas le moins délicat des problèmes dont s'inquiétait l'administration néerlandaise ; l'émigration vers les autres îles ne pouvait constituer une solution, si l'on n'arrivait pas à transplanter par an plus de soixante mille personnes, chiffre qui fut obtenu en 1941.

Que les Indonésiens aient à leur en avoir de la reconnaissance ou non, que les Hollandais aient agi avec désintéressement ou non, il reste le fait que ceux-ci ont donné à l'Indonésie actuelle sa population, la portant de douze millions en 1860 à soixante-douze millions en 1940. Ceci ayant été assuré à la fois par l'amélioration des conditions sanitaires et l'introduction de l'assistance médicale et par la création de richesses toujours accrues. Outre les vingt millions d'employés que les entreprises néerlandaises faisaient vivre, et qui sans elles eussent peut-être disparu, il faut compter tous ceux qui tiraient leur subsistance de produits apportés dans le pays par les colonisateurs. Ainsi, la moitié des exportations de caoutchouc des Indes néerlandaises, c'est-à-dire 20 % de la consommation mondiale, provenait d'hévéas appartenant à des indigènes : venus du Brésil au début du siècle, il y a maintenant

Pontianak, tout le trafic maritime, on pourrait dire la contrebande, est une activité essentiellement chinoise.

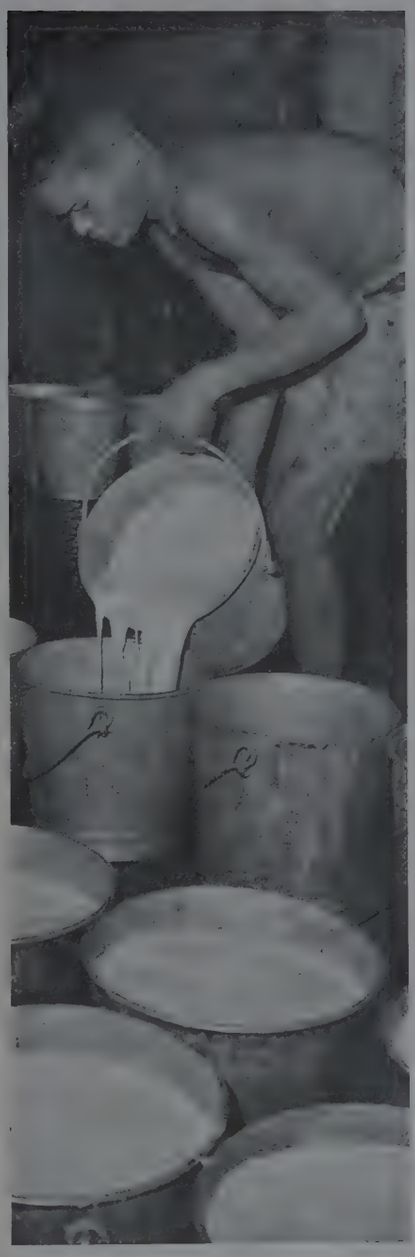

Le caoutchouc brut, dont l'archipel indonésien fournissait 20 % de la production mondiale, ne semble pas étranger aux événements dont Java et Sumatra sont aujourd'hui le théâtre.

plus d'un milliard de ces arbres dans l'archipel. Rares sont, d'ailleurs, les productions de l'Insulinde qui n'aient pas une origine étrangère ; or, de toutes celles-là, seuls s'y trouvaient déjà, à l'arrivée des Hollandais, le riz et le sucre. Ce furent donc ces Hollandais qui allèrent querir en Chine et dans l'Inde, le thé, en Amérique du Nord, le tabac, le cacao, le maïs, en Amérique du Sud, le kapok, le caoutchouc, la quinine et le tapioca, en Afrique tropicale, l'arachide et le café. Ces mêmes produits, immédiatement avant la guerre, couvraient les besoins du monde dans la proportion de 91 % pour la quinine, de 40 % pour le caoutchouc, de 77 % pour le kapok, de 20 % pour le thé. Pour une denrée purement indigène, comme le poivre, la proportion était de 92 %, tandis que le sous-sol de l'archipel fournissait 20 % de l'étain réclamé par l'humanité, 8 % de la bauxite et plaçait les Indes néerlandaises au cinquième rang des producteurs de pétrole.

Aussi la consternation fut-elle grande, dans le monde entier, lorsqu'on apprit, en février 1942, l'invasion par les Japonais de cette

région du globe qui concourait si puissamment à l'économie mondiale. Déjà, à partir de 1940, notre Afrique du Nord avait durement ressenti, dans la lutte antipaludique, l'arrêt des livraisons de quinine. Pour l'univers allié, la perte des Indes néerlandaises représentait une atteinte terrible à son potentiel de guerre. Et, pour les Hollandais des Indes eux-mêmes, quel crève-cœur de devoir abandonner à l'ennemi, même temporairement, une œuvre de plusieurs siècles, et particulièrement cette île de Java, le plus prospère et le plus moderne de tous les pays d'Extrême-Orient, où ils avaient notamment posé 5.500 kilomètres de voies ferrées, réseau en grande partie électrifié et sur lequel roulaient des express aux voitures climatisées. On imaginera mieux encore la densité d'un tel réseau, si l'on sait que le reste de l'archipel, à l'exception de Sumatra, ne possède que quelques kilomètres de chemins de fer et que, cinq fois plus vaste que Java, l'Indochine n'en a pas 3.000. Il n'est d'ailleurs pas question de comparer, à l'avantage de l'une ou l'autre des deux puissances colonisatrices, les résultats obtenus en Insulinde, après trois siècles d'occupation, par les Hollandais, et en Indochine, depuis quatre-vingts ans, par les Français ; il faut, en effet, garder présentes à l'esprit ces différences fondamentales : dans l'archipel, soixante-dix millions d'indigènes et deux cent mille Hollandais ; dans la péninsule, vingt-cinq millions d'Indochinois et cinquante mille Français.

Que la convoitise des Japonais se soit tournée vers ces fabuleuses richesses avant même que l'état de guerre leur permît de se les approprier par la force, on ne peut s'en étonner. Le 12 septembre 1940, une délégation nippone arrivait à Batavia pour obtenir des autorités néerlandaises des concessions d'ordre économique ; elle échoua et, après neuf mois de négociations avec le docteur Van Mook, repartit les mains vides. Les positions n'étaient-elles pas arrêtées déjà de part et d'autre : les Hollandais allant, quelques semaines plus tard, d'accord avec Américains, Britanniques et Chinois, suspendre toute exportation vers le Japon et geler les avoirs japonais ; les Japonais sachant sans nul doute, dès cette époque, qu'ils reviendraient dans ce pays en maîtres.

Mais ces îles paradisiaques n'intéressaient pas les seuls Nippons. En effet, bien que le nombre de leurs résidents aux Indes néerlandaises (où les conditions de vie faites aux étrangers n'étaient pas toujours très agréables) ne dépassât pas quelques centaines, les Etats-Unis y possédaient pour quelque deux cents millions de dollars d'investissements, et des produits comme le caoutchouc, la quinine, l'étain, l'huile de palme importaient fort à leur industrie, comme à leur effort de guerre. On conçoit donc que les Etats-Unis, particulièrement lésés par l'état de chaos persistant en Indonésie deux ans après la capitulation nippone, aient insisté sur l'exécution des clauses de l'accord de Linggadjati prévoyant la restitution des propriétés étrangères par la République ; dès le 9 mai, ils réclamaient officiellement « la mise en vigueur de la disposition relative au rétablissement des propriétés et droits américains sur le territoire de la République », et leur représentant à Batavia rappelait aux autorités républicaines tout l'intérêt porté par son pays à cette situation, « vu l'importance de l'Indonésie, qui est un des facteurs du redressement de l'équilibre international tant économique que politique ». Enfin, les compagnies anglaises et américaines qui exploitaient le pétrole de Palembang, à Sumatra, ne peuvent que souhaiter le retour de conditions normales dans la grande île.

La proposition chinoise de médiation dans le conflit actuel manifeste, une fois de plus, dans le Sud-Est asiatique le souci qu'a le gouvernement central de la sécurité de ses ressortissants, où qu'ils se trouvent. On rencontre plus d'un million de Chinois répartis dans tout l'archipel, mais particulièrement nombreux à Java, qui tiennent dans l'économie locale une place souvent prépondérante. La République faillit perdre la sympathie des

A Soerabaya, des Indonésiens ont représenté un des leurs frappant de son épée un Hollandais.

Chinois lorsque, en juin 1946, plusieurs centaines de leurs compatriotes furent massacrés à Tangerang, près de Batavia, par les Indonésiens. Suivant que les perspectives du commerce lui apparaîtront plus favorables avec la souveraineté néerlandaise ou avec une république indonésienne, l'élément chinois, tout en restant neutre, aidera à incliner la balance d'un côté ou de l'autre. A travers cette communauté chinoise, une autre capitale est touchée par l'affaire hollando-indonésienne : Nankin. Au moment de se taire, le 7 mars 1942, la veille de la capitulation de l'armée néerlandaise à Bandung, le poste de radio de cette ville avait dit à ses auditeurs : « Au revoir, en attendant des jours meilleurs. » Les Hollandais — « Je maintiendrai », proclame leur fière devise — ne renonçaient pas, alors, aux richesses qu'ils avaient créées dans ce pays pour ses habitants, pour eux-mêmes et pour le reste du monde. Le 15 août 1945, l'heure sonna de ce retour. Mais voilà que après deux années durant lesquelles elles ne servirent à personne, ces richesses risquent d'être définitivement perdues pour le monde si les Indonésiens appliquent sur une grande échelle la politique de la « terre brûlée ». C'est pour éviter un tel désastre que les Etats-Unis ont offert leur arbitrage. Les Pays-Bas l'ont accepté et ont donné l'ordre de cesser le feu le 4 août. Souhaitons que les négociations ainsi ouvertes aboutissent rapidement à un accord complet.

(A suivre.)

Il y a un an, on se battait déjà à Java ; mais pas officiellement... Les Anglais conservaient l'autorité suprême en Indonésie et fournissaient l'artillerie, les Hollandais n'en ayant pas encore. Notre collaborateur (à droite), en tenue de correspondant de guerre, interroge un capitaine anglais après le tir de sa batterie contre des positions indonésiennes, non loin de Batavia.

Le magnifique exploit de Lionel Terray et de Louis Lachenal, réussissant l'ascension de la célèbre face nord de l'Eiger, est venu encore accroître la réputation, déjà grande dans le monde, des guides français de haute montagne. Dans cette sinistre muraille, où huit hommes avaient trouvé une mort tragique et que quatre autres seulement avant eux purent gravir en tirant un chèque extravagant sur la chance, les deux guides français ont inscrit sur le roc délité et la glace noire de la haute cime la plus grande victoire de l'alpinisme français. Victoire de la volonté, sans doute, mais surtout victoire d'une technique proche de la perfection, constamment mise au point durant ces dernières années. Victoire pure entre toutes les victoires. Après leur succès de 1938, les Allemands Heckmair et Vorg, les Autrichiens Harrer et Kasparek, reçus solennellement par Hitler, touchèrent la récompense promise pour un exploit qui satisfaisait hautement les besoins de la propagande allemande. Aucune personnalité politique française, même municipale, ne s'est, que je sache, dérangée pour féliciter les deux guides français. Le souhaitaient-ils ? Non. Leur récompense, ils l'avaient trouvée en posant le pied sur le sommet vaincu après cinquante et une heures d'escalade. Elle leur suffit amplement. Il s'y ajoute la joie et la fierté d'avoir porté très haut le renom de l'alpinisme français.

Un guide montre à un néophyte comment on se sert des crampons à glace.

AU TEMPS DE LA HACHE ET DE L'ALPENSTOCK

Et ceci nous amène à évoquer les vieux guides de Chamouny que les alpinistes d'alors, Anglais pour la plupart, s'arrachaient pour conquérir les dernières cimes vierges des Alpes. En savaient-ils alors plus que leurs clients ? Sans doute. Armés de leur seule hache, ou de cet alpenstock, aujourd'hui objet de musée, qui fait sourire les alpinistes modernes, ils étaient avant tout servis par cet extraordinaire instinct du montagnard qui leur dictait la voie la meilleure, leur faisait flairer à distance la pente de neige douteuse, les faisait aussi fuir précipitamment vers la vallée lorsqu'apparaissaient dans le ciel les nuages, aux silhouettes bien connues, annonciateurs du mauvais temps. Mais dans leur cœur, peut-être plus que dans celui de leurs clients, subsistait cette crainte primitive, faite d'un grand respect et de beaucoup d'humilité devant la montagne. Pour avoir été témoins de tant de drames tragiques, ils savaient que lorsque la montagne se mettait en colère elle était presque toujours la plus forte. Aussi, s'ils acceptaient de mener leurs clients jusqu'aux cimes inviolées, cherchaient-ils avant tout le défaut de l'armure, la voie la plus facile.

ALPINISME DE COMPÉTITION

Ces temps sont à jamais révolus. L'ère de la conquête des sommets est depuis longtemps dépassée : ce n'est plus l'ascension d'une montagne qui compte aujourd'hui — où donc trouverait-on encore un sommet vierge, sinon dans le monstrueux chaos de l'Hymalaya ? — mais la voie par laquelle elle a été gravie. Ce qui retient l'attention, en dehors de toute conquête, c'est l'exploit sportif pur. Dans cette lutte qui caractérise l'alpinisme moderne — on annonce l'édition d'un livre qui portera le titre d'*Alpinisme de compétition* — l'homme a franchement déclaré la guerre à la montagne et, prétendant être le plus fort, il la brave avec l'arsenal puissant d'une technique chaque saison améliorée. Reste à savoir si l'homme y a gagné en grandeur.

Il n'y a pas tellement longtemps, c'était le client qui entraînait le guide. Sans Horace Benedict de Saussure, le Mont-Blanc n'aurait sans doute pas été gravi dès 1787. Sans Whymper, Young, Mummery et bien d'autres, qui révélèrent au monde la sauvage grandeur des Aiguilles de Chamouny, Chamonix n'aurait sans doute pas, depuis le siècle dernier, la

VACANCES EN MONTAGNE

COMPAGNIES DE GUIDES

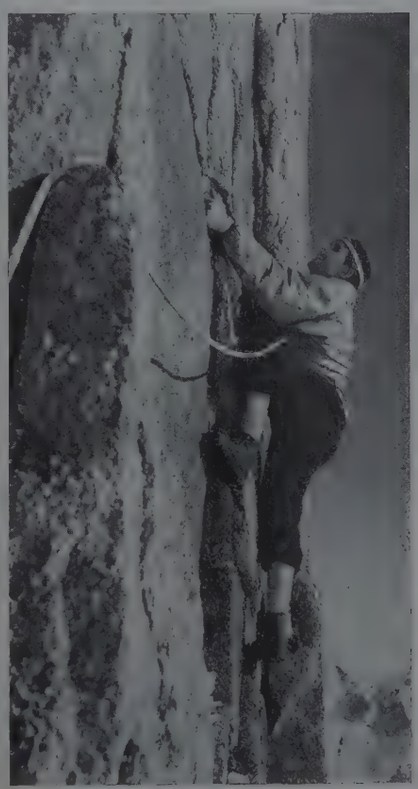

réputation d'être la plus grande station alpine, et sa Compagnie des Guides ne compterait pas aujourd'hui près de deux cents membres !

Que cherchaient-ils, ces alpinistes anglais, dans la haute montagne, sinon les occasions d'héroïques combats que leur refusait la vie quotidienne et grise des grandes cités ? Ce sont eux, on peut le dire, qui ont révélé l'alpinisme à leurs guides. Il y a quelques années, jamais un guide n'aurait tenté une ascension sans client : aujourd'hui, les guides s'encordent volontiers par deux pour tenter, par jeu gratuit et à leur compte, les ascensions les plus difficiles. Si ce sont des « amateurs », purs aventuriers de l'Alpe, qui ont fait la conquête des cimes, on peut dire que presque toutes les faces nord du massif du Mont-Blanc, summum de la difficulté, ont été pour la première fois gravies par des guides.

Grâce aux clients, la montagne a fait la conquête des montagnards !

LE RECRUTEMENT DES GUIDES

Comment autrefois se recrutaient les guides ? Oh ! très simplement... Le jeune homme qui désirait devenir guide apprenait son dur métier dans les pas d'un ancien qui le formait peu à peu, l'emmenant dans toutes les ascensions

James Couttet, champion du monde de ski et guide célèbre, a été victime d'un accident de montagne, le 29 juillet, dans l'arête du Moine.

Un site grandiose : le sommet de l'aiguille Ravanel. Dans le fond, les glaciers d'Argentière et des Améthystes. Un passage délicat

qu'il entreprenait. Quand son disciple lui paraissait au point, il en avisait ses pairs, et l'admission était prononcée plus par une sorte de « conseil de famille » que par un jury professionnel.

Il était relativement facile, alors, de devenir guide. C'est que la profession ne risquait pas d'être encombrée. Il fallait aimer la montagne d'un amour assez fort pour oser en affronter les dangers et pour en accepter les vilenies ; il fallait la bien connaître, connaître le temps et les principaux itinéraires, avoir les moyens physiques suffisants. Surtout, il fallait être *montagnard d'origine*. Jusqu'à cette guerre, les guides des hautes vallées refusaient d'admettre parmi eux les « étrangers » venus à la montagne. L'un des récents vainqueurs de l'Eiger, Lionel Terray, ne fut admis que l'an dernier au sein de la Compagnie des Guides de Chamonix, en raison de sa classe exceptionnelle. Malgré cela, certains guides parmi les anciens et même parmi les jeunes ne le considèrent point comme un des leurs.

Ostracisme ? Crainte de la concurrence ? Que non pas : simplement, noyée au milieu d'un profond respect pour la montagne et pour leur beau métier, mêlée d'une crainte primitive envers tout ce qui est étranger, cette idée que pour bien connaître la montagne et l'aimer comme il convient il faut y être né.

Aujourd'hui encore que les guides se recrutent presque exclusivement parmi les montagnards, on peut devenir guide sans être né en montagne. Mais devenir guide est chose presque aussi compliquée que de devenir ingénieur ou avocat.

LA FORMATION DES GUIDES

C'est la Fédération française de la montagne qui, maintenant, se charge du recrutement des guides et assure leur formation. Elle organise à cet effet des stages. Aux stagiaires qui ont satisfait aux diverses épreuves, elle délivre un diplôme. Nul ne peut exercer le métier de guide s'il n'a obtenu ce diplôme. La profession est s
chose bien comp
des dangers cons
et du nombre
apprentis monta
Le rôle que t
chaque « comp
autrefois pour
célèbre de ces co
de Chamonix. S
perfection, et c
F. F. M. a pris
Avant d'être
de guide, le cand
pirant guide. P
stage, il lui fa

u Peigne, dans les aiguilles de Chamonix. La descente en rappel des dalles de l'aiguille Mummery, dans le massif des Courtes.

ntée et c'est
tient compte
ute montagne
grand des

la F. F. M.,
» le tenait
ote. La plus
e des Guides
ouchait à la
nents que la

son diplôme
n stage d'as-
ce premier
une certaine

expérience de la montagne et produire une liste d'ascensions suffisante. Le diplôme d'aspirant guide, délivré en fin de stage s'il est reconnu apte, ne lui donne aucun droit de conduire en montagne une caravane : il ne peut exercer que dans une caravane conduite par un guide diplômé.

Il ne sera admis à suivre le stage de guide qu'après trois années passées au service de la clientèle civile en qualité d'aspirant guide. On disait autrefois « porteur », mais le terme prêtait à confusion : il désigne aujourd'hui les hommes qui sont spécialisés dans le port des charges et particulièrement ceux qui ravitaillent les refuges de montagne.

Selon la liste des courses qu'il aura accomplies et les appréciations des guides sous les ordres desquels il aura « marché », sa candidature au stage de guide sera acceptée ou, au contraire, refusée.

Le stage de guide qu'organise chaque été, sous le patronage de la F. F. M., l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme est loin d'être une simple formalité !

J'ai eu l'occasion de suivre d'assez près celui qui s'est déroulé ces temps derniers à Chamonix, et je puis dire que pendant les quatre semaines qu'il dura les stagiaires ont passé beaucoup plus de temps entre 3.000 et 4.000 mètres qu'au-dessous. Cantonnés dans l'un ou l'autre des refuges du massif du Mont-Blanc, chaque jour ils faisaient une ascension. Un seul jour par semaine était consacré au repos. A ce régime, les corps étaient mis à rude épreuve. Les têtes aussi, car, dans ce métier particulièrement noble, l'intelligence vaut autant que le muscle.

Les stagiaires avaient comme directeur technique Armand Charlet, président de la Compagnie des guides de Chamonix, « the best mountainer in the world » ; comme instructeur chef : André Tournier ; comme instructeurs : Lionel Terray, Cathiard, Marillac, Alexis Simond, Maresca et Boyrie, tous guides de grand renom, choisis avec raison dans les différents massifs de France, car c'est l'expérience qui fait le montagnard, et chaque massif a ses lois propres.

La méthode de formation est particulièrement originale. Dans toutes les ascensions qu'ils eurent à faire, les stagiaires, répartis en plusieurs cordées, menaient à tour de rôle la caravane. Au milieu de la cordée se trouvait l'instructeur, jouant systématiquement, voire en forçant la note, le rôle intégral du client. Un client qui savait se faire lourd et maladroit au bon moment et qui ne manquait aucune occasion de témoigner d'une totale ignorance des choses de la montagne.

J'eus le privilège de faire, en compagnie des meilleurs guides français du moment — je peux dire que je me considérais en parfaite sécurité ! — et en compagnie des guides de la promotion 1947, la traversée des Aiguilles dorées. Devant notre cordée se trouvait la cordée de l'aspirant guide Adagas, un Pyrénéen. Il « menait en laisse » Armand Charlet, qui se laissait faire avec une froide candeur, mais ne manquait aucune occasion de « poser des colles » à son guide et de lui rendre la tâche difficile. C'est tout juste s'il ne « dévissait » pas pour voir si l'élève saurait enrayer la chute du maître !

Le soir, dans la salle commune du refuge Albert-I^er^, les maîtres notèrent soigneusement leurs élèves, dont ils avaient observé avec soin le moindre geste depuis l'aube. Note pour l'escalade extérieure, note pour le choix de l'itinéraire et le sens de l'orientation, note pour la progression sur les rochers enneigés, note pour la progression sur la glace et la taille des marches, note pour l'assurance donnée au « client ».

En dehors de cette formation pratique, donnée sur le terrain même où demain ils exerceront leur métier, les aspirants guides reçoivent une formation théorique très poussée. Cette montagne, où ils conduiront un jour, seul maître après Dieu, leur caravane, il faut qu'ils en connaissent l'histoire, il faut qu'ils en connaissent les lois. La géologie des Alpes, la formation des glaciers et les règles de leur cheminement, la formation des avalanches, la météorologie, tout cela tient une place importante dans le bagage qu'ils doivent acquérir. Ajoutons des notions très poussées de secourisme et d'exercices de sauvetage.

J'oubliais. Les stagiaires sont également notés sur leur bonne tenue. Il est remarquable qu'à des hommes que l'on prépare à de durs combats on se préoccupe d'enseigner la bonne éducation ! Le coefficient 1 est donné à la tenue : c'est le même coefficient qui est donné aux moyens physiques.

Au cours de la traversée des Aiguilles dorées, une cordée fait la pose sur une vire.

L'instructeur guide surveille son élève, qui hésite dans le dernier passage sous un sommet.

Pour être admis au stage d'aspirant guide, il faut avoir dix-huit ans au moins et trente ans au plus. Pour être admis au stage de guide, il faut avoir vingt-trois ans accomplis et avoir exercé pendant trois ans comme aspirant guide. En fait, l'apprentissage du métier de guide dure quatre ans.

Quatre années de risques et d'efforts à une époque qui passe pour être la plus belle de la vie ; quatre années donc de sacrifices.

Ensuite... eh bien, ensuite, ce n'est pas la fortune ! Les touristes se plaignent parfois du prix élevé des courses avec guide. Ils ont tort. La course la plus coûteuse est l'ascension du pic de Roc (6.000 francs) ; elle n'est pas sans danger : il y a deux ans, deux guides de Chamonix y trouvèrent la mort. Il n'en coûte que 3.800 francs pour gravir le plus haut sommet d'Europe : cinquante centimes par mètre monté ou descendu. Lorsqu'un guide est arrivé à faire dans sa saison vingt courses tarifées en moyenne à 3.200 francs, il doit s'estimer content. Je veux bien qu'ils ont tous un autre métier, étant soit agriculteur, soit menuisier et que beaucoup d'entre eux sont en hiver moniteurs de ski. Mais que l'on veuille bien penser aux risques courus et que les compagnies d'assurances ne veulent pas les couvrir à des conditions acceptables. En cas d'accident, la victime ou sa famille ne peut compter que sur la Caisse de secours des guides, que chacun d'eux alimente en prélevant sa « masse » sur le gain de chaque course.

C'est probablement au soin minutieux apporté à leur formation que les guides français doivent leur réputation dans le monde. C'est à ce souci affirmé par la F. F. M. d'en faire des hommes en même temps que des techniciens que l'on doit ces amitiés durables, solides comme le roc, qui lient les guides à leur client, si grand soit-il. L'amitié qui unissait le roi Albert I^er^ à son guide, Joseph Ravanel, dit « le Rouge », est trop connue pour que nous nous y arrêtions. Mais à Michel Croz, qui devait mourir tragiquement au Cervin alors qu'il venait d'en faire la conquête, Ed. Whymper voua toute sa vie un culte ardent.

Parce qu'ils étaient des hommes accomplis, acier forgé par de durs combats, les vieux guides français étaient à leur aise partout. Tel ce François Devouassoud, dont Charles Gos dit qu' « on le voyait aussi bien taillant méthodiquement des degrés sur la vertigineuse pente de glace du Col des Hirondelles ou fumant sa pipe sur un sommet caucasien, que prenant le thé avec dignité en compagnie du patriarche arménien d'Etchmiadzin, ou servant imperturbablement le café à un pacha turc de Jérusalem, ou encore présentant ses hommages à l'archevêque de Canterbury. »

Les guides que forme aujourd'hui la Fédération française de la montagne entendent bien rester dans la tradition des vieux guides de Chamonix. Si on les interrogeait, je suis sûr qu'ils répondraient que leur plus cher désir est de mériter un jour l'épitaphe qui figure sur la tombe de leur ancien, François Devouassoud, tombe élevée par ses clients à l'ombre de l'église du Vieux Prieuré :

FRANÇOIS DEVOUASSOUD MDCCCXXXII — MDCCCCV VIRO INTEGRO — COMITI AMICO SODALI — JUCUNDO DILECTO DESIDERATO — DUCI SAGACI INDOMITO — PER XL ANNOS SPECTATO — NE TANTAE VIRTUTIS MEMORIA — ET EXEMPLUM PERDERETUR — HUNC LAPIDEM — NONNULLI EX AMICIS — QUOS SAEPE INTER ALPIUM JUGA — ET CAUCASI NIVES DUXERAT — PONENDUM CURAVERUNT.

(A l'homme intègre — au compagnon ami — agréable regretté — au guide sagace et indomptable — que nous avons vu à l'œuvre pendant quarante ans — pour que d'une telle vertu la mémoire — ni l'exemple ne se perdent — cette pierre — que quelques-uns de ses amis — que souvent à travers les cols des Alpes — et les neiges du Caucase il avait conduits — ont eu soin de faire ériger.

PHILIPPE GAUSSOT.

Reportage photographique Philippe Gaussot.

De retour au refuge, les cordes et les crampons sont mis à sécher aux derniers rayons du soleil.

LE DUEL PALESTINIEN

L'un des trois navires arrivés à Port-de-Bouc : le Runnymede Park.

Une malade est transportée à l'hôpital.

La question palestinienne semble être arrivée à un point crucial. Le dramatique voyage des émigrants de l'*Exodus-1947*, la pendaison de trois terroristes par les Britanniqnes et l'exécution par l'Irgoun, en représailles, de deux sergents de l'armée anglaise, viennent de ramener l'attention du monde sur ce problème, auquel on n'arrive pas à trouver de solution conforme aux intérêts respectifs des parties en présence.

Si les dilemmes séculaires posés par la cohabitation des juifs et des arabes semblent passés aujourd'hui au second plan, la question des relations entre Britanniques et Sionistes paraît plus difficile à résoudre que jamais.

Le 18 juillet, un navire trans-

Les ambulances étaient prêtes à partir.

Des caisses de lait condensé apportées pour les enfants.

Le départ de la vedette du service sanitaire.

portant 4.500 émigrants, l'*Exodus-1947,* tentait de forcer le cordon de sécurité tendu au large des côtes palestiniennes par la marine britannique. En dépit de l'opposition désespérée des passagers, la garde réussit à monter à bord après que l'*Exodus* eut été abordé par un destroyer. On sait quelle fut l'issue de cette résistance : les passagers furent transbordés sur trois navires : l'*Empire Valour,* l'*Ocean Vigour* et le *Runnymède Park,* et ce fut le début d'un long et effroyable périple dont on ignore encore quel sera le dénouement.

Les trois navires se présentèrent, le 29 juillet, devant Port-de-Bouc, où l'on pensait que les émigrants accepteraient de débarquer, comme le gouvernement français le leur proposait en leur offrant de les héberger au camp de Calas d'ici à ce qu'il soit statué sur leur sort. Cependant, après avoir remercié la France de son geste, les émigrants faisaient savoir qu'ils ne débarqueraient pas, qu'ils ne voulaient débarquer et ne débarqueraient qu'en Palestine. Dès lors, les préparatifs faits tant par l'Entr'aide française que par la Croix-Rouge devenaient inutiles. La France ne pouvait plus rien offrir, si ce n'est du charbon pour que les trois navires puissent continuer leur voyage, mais dans quelle direction ? Sur les 4.500 personnes embarquées, cinq seulement avaient, pour des raisons sanitaires, accepté, le premier jour, d'être conduites à terre, mais, quelques heures plus tard, une cinquantaine d'autres émigrants acceptèrent à leur tour de débarquer. Cependant, la résistance des passagers des trois navires devait s'affermir d'heure en heure. Une femme sur le point d'accoucher refusa de se laisser conduire à terre, tandis que samedi dernier les émigrants faisaient savoir qu'ils désiraient qu'un rabbin se rendît à bord pour célébrer les offices. C'est alors que la nouvelle se répandit que les capitaines des trois transports avaient reçu des instructions secrètes et que les émigrants seraient conduits à Chypre.

Au même moment, trois membres de l'Irgoun, condamnés à mort par les Britanniques, à la suite du raid sur la prison d'Acre, étaient pendus, le mardi 29, à l'aube. Peu après que cette exécution eut été rendue publique, un porte-parole de l'Irgoun téléphonait aux divers journaux de Tel Aviv pour leur annoncer qu'à la suite de cette exécution l'Irgoun avait décidé de mettre à mort deux sergents britanniques récemment capturés. De fait, en dépit des recherches fiévreuses entreprises aussitôt par l'armée britannique, on devait retrouver les deux sergents pendus dans la forêt de la plaine de Charon.

Leurs corps avaient de plus été minés et l'un des enquêteurs fut blessé par l'explosion qu'il déclencha en s'approchant des suppliciés.

On conçoit que cette affaire ait eu en Angleterre des répercussions considérables. A Londres, des manifestants ont brisé des vitrines et pillé des magasins israélites.

Il est encore trop tôt pour connaître les décisions du gouvernement britannique, mais il est certain qu'il devra prendre rapidement des mesures énergiques pour calmer l'indignation soulevée par cet attentat.

*Avant même que soit terminée la tragédie des émigrants de l'*Exodus-1947, *un autre navire, le* Shivat Sion, *ex* Louisiana, *arrivait le 28 juillet à Haïfa. Les 373 passagers durent être transbordés de force, par la troupe, à bord de l'*Empire Shelter.

A TRAVERS LA FRANCE RENAISSANTE (*)

PORTS BRETONS

par notre envoyé spécial LUDOVIC NAUDEAU

Rue typique d'un village breton de la côte atlantique, avec ses maisons claires couvertes d'ardoises.

PENDANT que je roule vers Lorient, un voyageur loquace me rappelle qu'au lendemain de la libération un premier groupe d'urbanistes qui s'était abattu dans cette ville (sinistrée dans la proportion de 82 %) conçut tout simplement le projet de la supprimer et de la transplanter sur un plateau voisin. Animé de ce dessein, il stimula la destruction rapide, dans le vieux Lorient, d'une quantité d'immeubles — on me dit cinq cents ! — qui, de l'aveu général, eussent fort bien pu être réparés. Heureusement, depuis longtemps, l'Administration est revenue à des idées plus rationnelles, mais le mal était fait.

Lorient comptait, en 1943, 45.817 habitants. Ce chiffre est tombé aujourd'hui à 25.000. Les disparus sont réfugiés dans les départements circonvoisins et seraient très désireux de revenir. Mais où se logeraient-ils ? Beaucoup de ces réfugiés végètent maintenant dans des conditions précaires, malsaines, lamentables ; certains sont blottis, avec leurs enfants, dans des porcheries et exposés à tous les dangers de contamination. Il faut toujours en venir aux chiffres : Lorient, à la suite des bombardements, avait perdu *totalement* 3.846 bâtiments, dont 3.199 immeubles particuliers, plus 643 dépendances ou exploitations agricoles. Si nous considérons les maisons partiellement endommagées, 1.185 ont été complètement réparées, et dans 901 les réparations sont en cours ou en voie d'achèvement. 281 autres immeubles sont considérés comme « non susceptibles d'être réparés ».

On peut espérer que, cette année, la plus grande partie du programme de voirie prévu au plan d'urbanisme sera entamée. En particulier, la déviation d'une voie ferrée, très encombrante, devra être réalisée. Le coût probable des travaux est estimé à 100 millions.

Mais, me direz-vous, tous ces grands projets de l'urbanisme, très coûteux, ont régulièrement pour conséquence l'ajournement de la reconstitution, si urgente, des immeubles.

Cependant, 466 maisons vont être réparées en trois tranches. La première comprend 95 immeubles nécessitant seulement de menus travaux ; la seconde, de 54, exige des réparations plus importantes, de toiture ou de plancher ; la troisième groupe 317 maisons, qui n'existent plus que comme des carcasses de pierre. Avec quelques rares maisons restées intactes, c'est tout ce qui subsistera des 5.933 immeubles qui constituaient l'ensemble du Lorient intra-muros.

Et puis, le programme des maisons d'Etat, comportant des constructions définitives, est en voie de réalisation. Quant aux constructions provisoires, elles ont pris une vaste extension. Le chiffre total des baraques montées dans le département est de 3.786, représentant une superficie habitable de 343.300 mètres carrés.

Une difficulté, qui m'a déjà été exposée en d'autres régions, réside dans l'obtention des espaces suffisants à la création des cités provisoires. En effet, une ville de baraquements exige une superficie sept à huit fois plus vaste que celle qui suffit à loger la même population dans des immeubles normaux, bâtis en pierre et comportant plusieurs étages. Et, d'autre part, si l'on s'étend trop, les frais de voirie deviennent très considérables et finissent par constituer un obstacle.

Pour ne pas encombrer de cabanes les emplacements où l'on compte reconstruire, Lorient a dû déborder considérablement ses limites administratives et établir des cités dans les communes voisines de Lanester, Ploëmeur, Keryado et Larmor. Certaines de ces localités seront sans doute incorporées, par la suite, à la grande ville. A Larmor-Plage, je vois dans un joli site, en vue de l'île de Groix, un groupe important de baraques américaines. A Ploëmeur, à la cité de Soye, je constate que 250 baraques canadiennes et françaises sont en voie d'achèvement. Elles permettront le logement de quelque 1.200 Lorientais.

Dans la même commune, route de Larmor, on remarque de très importantes agglomérations de baraques américaines et françaises. Sur la rive droite du Ter, voici la cité de Kermelo, où l'on monte 12 baraques françaises, à destination commerciale, et 144 baraques américaines. Celles-ci, on le sait, sont pourvues d'une cave ; elles ont l'eau, l'électricité, des W.-C., une baignoire et le tout-à-l'égout. L'ensemble de ces baraques permettra de reloger 2.000 Lorientais.

J'emporte de tous ces chantiers si différents l'impression d'un effort sincère, suivi de résultats très appréciables.

La guerre, qui a privé Lorient de son Hôtel de Ville et de son église Saint-Louis, l'a, par contre, doté d'un colosse hideux, mis à l'abri de la destruction par son énormité même, c'est cette fameuse base allemande de sous-marins, dont l'existence a précisément valu à la ville des bombardements qui l'ont détruite. Aujourd'hui, le monstre est là, énorme, livide, avec sa carapace de béton armé de 2 mètres d'épaisseur. Qu'allons-nous en faire ? Le démolir coûterait très cher, et si la dynamite y intervenait, elle ébranlerait ce qui reste de Lorient. Pourquoi ne conserverions-nous pas, à toutes fins utiles, cet énorme ouvrage militaire ?

Je veux encore dire que des chantiers de construction de Lorient est sorti récemment le plus moderne des chalutiers de France, le *Michel-François*, de 946 tonneaux. Le port de pêche de Lorient est, d'ailleurs, le second de notre littoral atlantique, et je visite ici un marché au poisson très bien approvisionné.

Tout ici est donc à l'effort et à la lutte acharnée contre l'adversité.

QUAND mon train arrive à Nantes, la gare m'apparaît toute remplie d'une foule bruyante, et je ne remarque même pas les réparations qu'il a fallu lui faire subir.

Comme à Rennes encore, les principales œuvres architecturales sont intactes. Mais ces impressions optimistes ne résistent pas à un examen méthodique de la ville. On s'aperçoit vite des grands dommages qu'elle a supportés.

Cette grande ville de Nantes, avec ses 200.000 habitants, a toujours compté comme l'une des plus belles et des plus vivantes de la France. C'est, je tiens à le noter, le seul centre où je n'ai pas entendu maugréer parfois contre les urbanistes et les remembreurs. Les urbanistes ne font ici que continuer des œuvres déjà entreprises par le Conseil municipal. Cependant, ici aussi, voilà qu'on me dépeint la souffrance de sinistrés qui n'ont pas encore été relogés.

A Nantes, il y a eu 2.500 demeures ou bâtiments publics détruits complètement. On a eu à en réparer 7.200, dont 1.400 définitive-

(*) Voir *France-Illustration* du 2 août 1947.

La coiffe bretonne varie avec chaque région.

ment, 2.900 rendus habitables et 2.300 mis simplement « hors d'eau », plus un certain nombre d'installations commerciales et industrielles. Il existe actuellement, dans Nantes même, 800 baraques d'habitation, 120 consacrées aux services publics et 150 au commerce et à l'industrie. On en a édifié d'autres dans la banlieue, ce qui porte leur nombre total à 1.500.

A Nantes, les prisonniers allemands n'ont pas été employés comme à Brest : des considérations relatives au chômage de certaines catégories françaises s'y sont opposées.

Assurément, ils ont des raisons de se plaindre, ceux qui déplorent que la reconstruction des habitations paraisse devoir longtemps encore être ajournée. Mais il faut penser aussi à l'énormité des travaux publics qui ont dû être menés. Dans une seule ville comme Nantes, trois ponts pour les piétons et les voitures et trois ponts de chemin de fer étaient à rétablir, et l'on travaille encore à l'heure présente à un autre pont, celui de Pirmil. Au port, les quais ont été reconstruits. Les chantiers, qui étaient dans un état lamentable, travaillent aujourd'hui. Et puis n'oublions pas qu'au lendemain du désastre tout le service

Dès qu'ils sont pêchés près de la côte, les poissons sont transportés dans des usines locales, où ils sont préparés et mis en conserve par des équipes spécialisées.

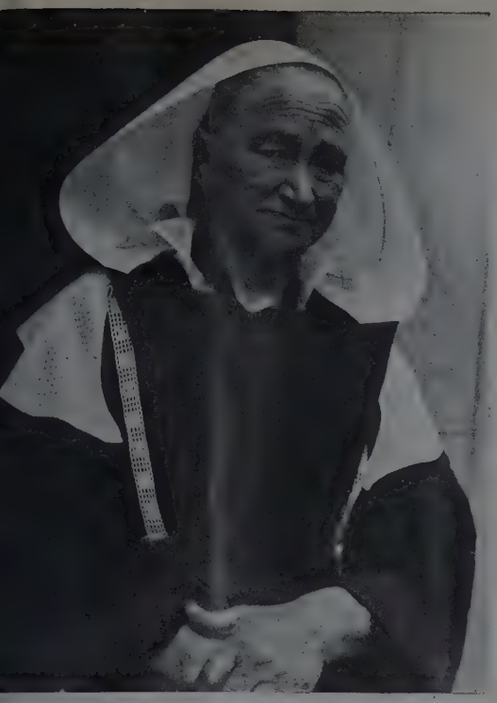

Avec l'âge, la coiffe bretonne se transforme.

Non loin d'Audierne, dans la région de la Bretagne maritime, on cultive les céréales traditionnelles.

hydraulique nantais était saccagé. La population, pendant dix mois, a été obligée d'employer l'eau des puits ou bien celle de la Loire non épurée. C'est seulement le 15 mars 1945 que l'Administration, sous la conduite d'un maire éclairé, a réussi à distribuer de l'eau potable, grâce aux bassins filtrants qu'elle avait installés. En outre, les travaux d'égoût de la ville ont été très poussés, et de nombreuses plantations ont été entreprises.

Irons-nous jusqu'à dire que Nantes soit la capitale de la Bretagne ? Le chiffre de sa population lui donnerait droit à ce titre, mais Rennes revendique celui-ci au nom de fastes historiques incontestables. D'ailleurs, Nantes n'est pas exclusivement breton. Les intérêts de son commerce l'obligèrent toujours à regarder vers la France centrale, mais aussi vers l'étranger.

Et ce délicieux muscadet, produit abondamment par les vignobles qui l'entourent et qu'il déguste copieusement, l'apparente aux pays du Sud-Ouest plus qu'aux clos de pommiers de la Bretagne.

Une belle ville, en tout cas une ville vivante et l'un des centres les plus animés de l'esprit français.

J'AVAIS gardé le souvenir d'un Saint-Nazaire compact, rectiligne. Je retrouve une plaine ravinée, désolée, sinistre, où des tronçons de maçonnerie sont parsemés comme de vieux chicots dans une mâchoire vide, et où l'on a même la surprise de voir, de place en place, une maison d'autrefois qui a survécu à la tourmente. Si vous parcourez ce chaos, vous y trouvez, cependant, les marques d'un actif labeur accompli sous la forme de canalisations, d'égouts et d'une voirie nouvelle qui sera substituée au plan primitif.

Deux grands fonds de tableau s'imposent à cette scène mélancolique. Premièrement, c'est la masse effarante et, au sens complet de ce mot, « inimaginable » de la base de sous-marins allemands, géométrique colosse qui, beaucoup plus encore qu'à Lorient, étonne notre raisonnement. Puisque le destin nous a laissé intacte cette construction gigantesque, faisons-en un trophée ; tâchons d'en tirer parti, et n'en parlons plus.

A côté de ce spectacle dramatique, la note comique est fournie par le zèle ardent que met un petit fonctionnaire à empêcher qui que ce soit de visiter l'énorme édifice.

L'autre fond de ce tableau, c'est, au lointain sur le ciel, la ligne significative des hautes grues des chantiers de construction. Ces chantiers, disons-le tout de suite, sont en pleine activité et ont déjà lancé plusieurs navires.

Pendant la visite de Saint-Nazaire, on a quelquefois des surprises :

« Voici la nouvelle gare », vous dit votre guide. Et vous ne voyez, vous, qu'un carré de terre parfaitement lisse. Voici là « zone verte », vous dit-on. Et vous ne découvrez qu'une savane aride et bouleversée. Et, plus tard, « la mairie » vous apparaît sous le même aspect. Les Saint-Nazairiens font d'ailleurs ressortir que, tout comme Lorient, ils se sont trouvés au fond d'une poche allemande, ce qui leur a valu de n'être libérés que le 8 mai 1945, six mois plus tard que Nantes.

Et puis, au lendemain de la libération, dans l'enthousiasme de ces heures de fièvre, ils ont spontanément envoyé à Nantes, disent-ils, toutes sortes de matériaux et, notamment, beaucoup d'ardoises, qui ne leur ont jamais été restitués et dont la valeur leur reste toujours due. Quand, demandent-ils, ce litige sera-t-il réglé ? Celui-ci, en tout cas, nous rappelle qu'il y a toujours eu entre Nantes et Saint-Nazaire un certain soupçon de rivalité.

La ville de Saint-Nazaire, somme toute, a été sinistrée dans la proportion de 90 %. On fait ici ce même parallèle que nous avons vu s'établir entre Rennes et Saint-Malo, c'est-à-dire que la valeur des destructions dans les deux villes est évaluée à peu près au même chiffre de 11 milliards. Or, il faudrait 35 milliards pour reconstituer tout le département, et il a reçu 1 milliard. Hélas ! c'est la terrible question d'argent qui se pose ici douloureusement, comme partout. L'histoire de Saint-Nazaire, depuis la libération, a d'ailleurs eu ses épisodes à sensation. On a d'abord connu, à Saint-Nazaire comme à Lorient, l'ère des urbanistes démolisseurs.

Puis on a connu le scandale fameux de ces entrepreneurs auxquels on a reproché d'avoir triché sur le volume et la nature des décombres transportés. Quoi qu'il en soit, beaucoup de travail utile a été, par la suite, accompli.

Aucune partie de la Bretagne ne contient un aussi grand nombre de baraques américaines que la région de Saint-Nazaire. Elle en a reçu l'an dernier 700.

La cité des Herbiers, encadrant de nouvelles voies larges et récemment plantées d'arbres, comporte 350 baraques habitées depuis un an ; elles entourent un centre commercial et un centre scolaire. Ailleurs, on me fait remarquer un très ingénieux modèle de cabanes en bois fabriquées par les chantiers de Penhoët. Dans ce modèle, les veines du bois, au lieu d'être présentées verticalement ou horizontalement, apparaissent diagonale-

Les maisons préfabriquées américaines peuvent supporter la chute d'un arbre de plein fouet.

ment. Chacune des deux parois oppose aux diagonales de l'autre, fort efficacement, ses diagonales ajustées en sens inverse. Place Marceau, une importante cité de onze bâtiments hourdés à l'argile devra recevoir 80 commerçants. Le Centre Jean-Macé et le dortoir-hôtel de l'O. N. C. O. R., au grand Marais, seront des installations munies de cantines et d'une salle de spectacle ; ils sont destinés à recevoir les ouvriers que la Reconstruction emploiera.

Voici encore un centre très intéressant de F. P. A. (formation professionnelle accélérée), à Plaisance. Et à Kerlédé, à 3 ou 4 kilomètres de Saint-Nazaire, au bord d'une falaise haute de 15 mètres, il y a 175 baraques américaines, près desquelles je vois se dessiner une vaste voirie munie de tous les réseaux souterrains nécessaires. Je constate là l'existence d'un émissaire des eaux usées aboutissant à la mer par des tuyaux de fonte de 80 centimètres de diamètre. La création d'un centre scolaire commence. En ce bel emplacement, 51 maisons nouvelles sont projetées. Ici, un blockhaus allemand est devenu un transformateur électrique ; d'autres blockhaus ont été changés en des habitations, et, non loin de là, une ancienne cantine allemande porte maintenant le nom de salle des fêtes. Enfin, derrière une formidable rangée de blockhaus, la cité de Villes-Martin groupe 110 maisonnettes américaines.

Mon excursion en Bretagne s'arrêtera là.

L'épuisement des crédits, déploré aujourd'hui dans tous les centres de reconstruction, risque d'entraîner les conséquences les plus graves. Partout, des travaux en cours sont interrompus, des chantiers s'immobilisent pour la même cause. Dans certaines villes, où l'on se trouve encore en présence de 4.000 demandes de logements, on ne dispose d'aucun fonds pour entretenir les cabanes déjà existantes, et dont la couverture est délabrée ; elles sont ainsi menacées de se détériorer. On n'aura pas non plus le moyen de rembourser certains travaux que des particuliers ont déjà entrepris. Tout indique que si cette pénurie continue elle va déterminer une vaste crise de chômage et, par conséquent, de sérieuses difficultés sociales. Comment remédier à cette situation ? On sait que l'Assemblée nationale a, naguère, bloqué 40 % des crédits affectés à tous les ministères. Or, il n'y a aujourd'hui qu'un cri dans le monde où je me trouve en ce moment pour réclamer le « déblocquage » de ces 40 % en ce qui concerne le ministère de la Reconstruction. Toute la question est de savoir si la situation présente de nos finances nous permettrait de prendre une telle mesure.

Quelques personnalités éminentes croient qu'il serait habile de décentraliser le mécanisme des emprunts envisagés en vue de la reconstruction. Elle croient que des emprunts lancés sous le contrôle de l'Etat, mais dans le cadre autonome du département ou de la province, réussiraient mieux que les emprunts nationaux. C'est une conception qui méritera d'être examinée.

Suivrons-nous plutôt M. G. Lombard, président de la Chambre de commerce de Brest, dans sa curieuse théorie, quand il expose que les fonds nécessaires à une reconstruction rapide devraient être trouvés dans les cadres de « la profession » (mais que deviendraient alors les petits propriétaires, sans *profession*) ?

La pénurie des matériaux, quoique moins grave que par le passé, continue, de temps en temps, à être signalée.

Je rencontre quelquefois, parmi les techniciens de la reconstruction, des hommes — peu nombreux, à vrai dire — qui osent franchement dire que celle-ci restera impossible, irréalisable tant que nous ne recevrons pas, à cet égard, d'une manière bien déterminée, l'aide américaine. J'enregistre objectivement, sans me prononcer sur elle, cette opinion.

Le trop petit nombre des ouvriers réellement qualifiés continue à être déploré dans toutes les régions. Mais l'efficacité des enseignements donnés dans nos centres d'éducation professionnelle montre clairement tout ce qu'on aurait pu obtenir des nouvelles générations françaises, en vue de la reconstruction nationale, si la préparation au travail manuel était devenue pour la jeunesse un complément du service militaire en même temps que le meilleur des sports.

Quant à la question de la rentabilité de tous les immeubles projetés, elle n'a pas encore été envisagée.

En dernière analyse, nous voyons que le problème de la reconstruction est toujours là, devant nous, énorme et à peine effleuré. Il a été rendu cependant moins douloureux, moins impérieux par la généralisation des abris provisoires, bien que les plaintes affluent au sujet des cabanes de bois, glaciales l'hiver, torrides en été, fragiles en tout temps.

Aujourd'hui, de poignantes alternatives se posent aux fonctionnaires qui ont à décider de l'emploi de nos ressources. Notre peuple, lui, à fort bon droit, estime que le mot reconstruction doit s'appliquer avant tout à la reconstruction de ses habitations, au nom de cette solidarité que le parlement lui a solennellement garantie. Cependant, si certains travaux publics ont absorbé beaucoup de nos moyens, n'ont-ils pas été entrepris pour servir, eux aussi, l'intérêt de ce même peuple et contribuer à la reconstitution de la France ? Il est des conceptions de l'urbanisme qui sont nécessaires, justifiées et très approuvables ; toutefois, si, en poursuivant éperdument un idéal hypothétique de beauté future, on en venait à méconnaître les souffrances actuelles de nos contemporains et la nécessité de leur apporter un remède rapide, serait-ce là une bonne manière d'agir ? Nous avons toujours assez de force, a écrit La Rochefoucauld, pour supporter les maux d'autrui. Les raisonnements très détachés de certains urbanistes, emportés par leur rêve étoilé, confirmeraient singulièrement la valeur de cette pensée.

Le temps n'est-il pas venu d'ajourner résolument tout ce qui pourrait davantage retarder la reconstitution de nos demeures ? N'est-il pas urgent, avant tout, de donner à nos citoyens le moyen de subsister et d'élever leur famille dans des conditions hygiéniques et décentes ?

Il est, si je suis bien renseigné, certains hauts fonctionnaires qui se sentent accablés par la responsabilité de déterminer l'emploi présent de nos insuffisantes ressources. Tôt ou tard, il faudra que le parlement, qui, platoniquement, a déjà proclamé la solidarité nationale, examine ces problèmes et donne à tous les directives à cet égard.

Photographies Rapho.

FIN

Comme dans beaucoup de régions françaises, les lavandières font sécher leur linge sur l'herbe.

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAUX

L'ÉTAT AGONISANT

L'ESSAI politique est un genre auquel la critique littéraire pourrait s'intéresser, en ce temps, avec profit. Certains écrivains y réussissent brillamment. Les articles politiques que M. Albert Camus, par exemple, a publiés depuis la libération, ont fait autant que ses romans pour établir son autorité. On pourrait citer aussi les chroniques et les ouvrages de M. Raymond Aron. Le livre que nous voulons citer aujourd'hui se distingue de ceux-là en ce qu'il n'est pas l'œuvre d'un écrivain de métier. Son auteur est un homme d'action qui prend la plume. M. Michel Debré, fils du professeur Robert Debré, a été l'un des jeunes chefs de la Résistance métropolitaine. A la libération, on l'a vu commissaire de la République à Angers; il est maintenant maître des requêtes au Conseil d'Etat. Ce n'est pas le premier livre qu'il publie. Les précédents : *Refaire la France, Demain la paix,* écrits en collaboration avec un camarade de la Résistance (aujourd'hui haut fonctionnaire, lui aussi), indiquent par leurs seuls titres devant quels problèmes l'esprit de M. Michel Debré s'est arrêté déjà. L'essai qu'il vient de faire paraître est intitulé *la Mort de l'Etat républicain* (Gallimard) ; il est remarquable à plus d'un point de vue.

Rendons d'abord à M. Debré la qualité d'écrivain, que nous n'avons pas voulu lui retirer, du reste, en ne le classant pas dans la catégorie que les sportifs appelleraient professionnelle. Son dernier chapitre, où la contemplation d'un paysage de la Loire lui inspire un acte d'amour de la France, est un morceau littéraire de belle venue. M. Debré, quand il travaille une page, n'éprouve aucune peine à mettre en œuvre des dons naturels qui ne lui manquent pas. Pour le reste du livre, s'il faut y relever parfois quelque négligence d'écriture, c'est que l'auteur est visiblement plus habitué à dicter d'une voix rapide qu'à suivre la course lente de la plume. Mais il possède une qualité maîtresse : un accent qui s'impose à nous par la force autant que par la clarté.

Il n'aborde pas son sujet, il l'empoigne. Il le place dans la pleine lumière d'une intelligence qui dégage d'emblée les vérités fondamentales. Il expose ces vérités selon un plan très simple et très clair, d'une puissante architecture. C'est ordonné comme un discours, bâti comme un théorème. Et puis, dans ce cadre, ce n'est plus seulement de la lumière qu'il répand, c'est le feu d'un esprit qui ne se contente pas de reconnaître la vérité, mais qui la proclame. La phrase, toujours brève, est nerveuse autant que musclée ; le ton, souvent coupant, presque toujours passionné, est d'un homme qu'indignent les offenses à la justice, à la raison, au bon sens. Parfois, une ironie vengeresse vient, en quelques mots, couronner d'une écume légère ce flot d'arguments impérieux et décisifs. Oui, un homme est engagé corps et âme dans le mouvement de cet esprit. Un Français lucide et courageux, instruit des affaires de l'Etat, analyse la décomposition de l'Etat français. Avec une véracité impitoyable, il nous montre cet Etat à l'agonie. Mais cet Etat en ruine, c'est la nation en perdition, c'est notre peuple même au crépuscule de sa destinée. M. Michel Debré, pour écrire son livre, a eu un sursaut du même ordre que lorsqu'il se jeta dans la Résistance, en voyant la France aux abîmes.

Je voudrais pouvoir dire que ce n'est pas là une vertu extraordinaire, car ce n'est rien d'autre qu'une vive manifestation du sens civique. Malheureusement, le sens civique est ce qu'il y a de plus rare chez les Français à l'heure actuelle. Cela est tellement inconsistant qu'on se demande si le peuple français l'a jamais possédé beaucoup. Mais le malheur de la France, j'entends son malheur profond, essentiel, dont tous les autres découlent, n'est-il pas de vivre aujourd'hui sur d'augustes formules qu'elle a laissées se vider de leur signification ? Si bien que de redoutables mensonges ont pris la place et la figure de vérités fondamentales. M. Michel Debré a là-dessus une page de premier ordre.

On referait, je crois, l'unité du peuple français, qui reprendrait sa force du même coup, si on lui rendait l'authenticité de ce qui a fait, à travers son histoire, sa valeur irremplaçable. Il faudrait alors le faire redevenir réellement, et non en formules ou en manifestes, le peuple très chrétien, le peuple capétien, le peuple de la Révolution. Et Péguy a montré que ce troisième peuple est le même que les deux premiers. Si la contradiction naît entre eux, c'est du jour où ils arborent sur des étiquettes les noms frauduleux des vérités qui n'habitent plus leurs cœurs. C'est un grand malheur pour la France, observe M. Michel Debré, que le message chrétien, la tradition monarchique, l'idée révolutionnaire aient été faussés chacun par une déviation d'une essentielle gravité.

La déviation est venue, pour la France chrétienne, du jour où il a paru que ses cadres et ses troupes prenaient parti pour les puissants, pour les heureux, pour les riches, alors que la mission chrétienne est le salut des faibles et des enfants perdus. Le christianisme, dès lors, devient suspect à ceux qu'il devait rassembler. « L'Eglise est crainte, même dans sa charité. Sa leçon, même la plus haute, est soupçonnée. Ce qui, ailleurs, est union, chez nous est division. »

Pour la tradition monarchique, elle a été faussée du jour où le roi de France, souverain séculaire d'un peuple libre, a pris parti contre la liberté. C'est le drame de 1789. Par l'infidélité à la liberté, un immense héritage a été compromis.

En revanche, la liberté a été trahie aussi par ceux-mêmes qui prétendaient l'instaurer, du jour où l'Etat, fondé sur le consentement de tous, n'a pas eu la force qu'il doit recevoir du respect de tous. « Les Français n'ont jamais compris les exigences de la liberté : le respect nécessaire de l'Etat et de la loi. Jamais, en France, le loyalisme vis-à-vis de l'Etat ne fut entier. » Aujourd'hui, on ne peut même plus en parler sans dérision. L'Etat se meurt, et chaque Français est d'autant plus indifférent à cet énorme cadavre qu'il a contribué à le dépecer pour en mettre un lambeau dans sa poche.

Quelques-uns font exception. M. Michel Debré est de ceux-là. C'est ce qui donne à son livre sa plus haute qualité. Il traite, certes, avec maîtrise chacune des parties de son sujet. Il nous intéresse, en ce qui concerne l'administration de la France, sa justice, son éducation nationale, à des problèmes capitaux. Mais ce qui domine ces pages démonstratives et véhémentes, c'est le sens de l'Etat, poussé jusqu'à l'éclat et l'énergie d'une noble vertu. On le voit bien quand l'auteur transforme, par cet esprit, une étude sur le scrutin qui pourrait être le plus aride exposé de droit constitutionnel et qui devient, sous sa plume, un débat pathétique où c'est la vie et la mort de la France qui sont en jeu.

Et l'on sait, assurément, que cette forme supérieure du sens civique a été la vertu de maints grands hommes de notre pays, qu'ils aient nom Richelieu ou Robespierre, ou, plus près de nous, ces « grands ancêtres » de notre jeune République que furent un Jules Ferry, un Paul Cambon. Mais, entre le sens de l'Etat chez ses principaux serviteurs et le sens civique chez tous le citoyens, il faut bien penser qu'il y avait une sérieuse harmonie aux époques où la France possédait un Etat digne de sa grandeur. Ce serait un immense bienfait de l'ouvrage de M. Michel Debré si sa lecture pouvait ranimer quelque peu dans notre peuple cette âme civique défaillante.

LE CINÉMA

par DENIS MARION

LA FLEUR DE PIERRE
LE FANTOME DE L'OPÉRA

VOICI comment peut être schématisée la situation du cinéma en couleur aujourd'hui. Un grand nombre de procédés permettent d'obtenir un unique positif à peu près parfait. (J'entends par là non pas qu'il reproduit exactement les couleurs naturelles — ce que la trichromie ne permet pas et qui est, au surplus, rigoureusement dépourvu d'intérêt artistique — mais qu'il établit entre les différentes couleurs utilisées cette hiérarchie et ces rapports avec lesquels la peinture nous a familiarisés et qui nous procurent un plaisir esthétique.) Deux d'entre eux seulement permettent de tirer à un prix de revient admissible un nombre de copies suffisamment considérable pour permettre l'exploitation commerciale du film : l'américain, Technicolor, et l'allemand, Agfacolor. Le Technicolor triomphe dans les couleurs pures, les rouges et les bleus. Ses meilleures réalisations jusqu'ici sont les dessins animés (Disney et Fleischer), *Autant en emporte le vent* et *Henry V*. A noter aussi l'intéressante tentative de décoloration du Technicolor expérimentée dans *une Question de vie ou de mort,* aboutissant à une sorte de camaïeu. Les teintes pastel sont le domaine de l'Agfacolor. Signalons tout de suite que ce procédé a été sensiblement amélioré depuis les derniers films allemands projetés en France pendant l'occupation. *Le Lac aux chimères* et *Offrandes au bien-aimé,* de Veit Harlan, *Kolberg,* interrompu par l'armistice, l'attestent déjà. Mais ce sont les Russes qui se sont trouvés les premiers en mesure de poursuivre cet effort, la principale usine productrice de pellicule se trouvant à Wolfen, en Allemagne occupée par les Soviets, et le seul studio équipé spécialement à cet effet, et demeuré intact, se trouvant à Barrandov, près de Prague. C'est là que fut tourné entièrement, en 1945, le premier film de long métrage en couleurs, *la Fleur de pierre,* qui triompha au Festival de Cannes de 1946 et qui est projeté aujourd'hui en public.

Toute la bande est conçue dans un parti pris de modération et d'atténuation et recourt, pour procurer cet effet, à une série très variée d'artifices techniques : projecteurs colorés, écrans de cellulose teintée, contre-jour, etc. Non seulement chaque image est composée dans une certaine gamme, mais le passage d'un plan à un autre et d'une gamme à une autre gamme est réalisé sans qu'il y ait d'écart ou de saut désagréable à l'œil. Bien sûr, nous ne trouvons là rien d'équivalent aux toiles des maîtres, mais nous avons, à tout le moins, quelque chose d'aussi valable que les enluminures populaires, avec leur naïveté souvent si plaisante. Les esthètes hurleront aux fautes de goût — il n'en manque pas ! — mais nous nous trouvons pour la première fois en présence d'un instrument complet, prêt à être utilisé aux fins les plus ambitieuses comme les plus triviales.

Car il ne convient pas d'oublier que la couleur est toujours une

interprétation de la lumière. Les peintres le savent bien, et leur empirisme a depuis longtemps opéré la distinction entre couleurs chaudes et froides et a recherché les contrastes qui renforcent deux couleurs chaudes par juxtaposition. L'expérience la plus banale nous montre le même objet changer de couleur si l'on modifie l'arrière-plan sur lequel il se détache. Mais le cinéma n'est intéressé par la couleur que dans la mesure où elle est une interprétation *dramatique* de la lumière. La science n'a pas encore déterminé pourquoi et comment certaines teintes s'associent mieux que d'autres avec une humeur de l'esprit, mais c'est un fait trop constant pour être mis en doute. A cet égard, deux scènes de *la Fleur de pierre* montrent le parti à tirer de ce phénomène. La première est celle où la jeune fille attend le retour de son fiancé, auprès d'un étang. Un fondu enchaîné fait passer successivement le paysage des teintes du printemps à celles de l'automne et de l'hiver : l'impression de l'écoulement mélancolique du temps est incomparablement plus puissante qu'en noir et blanc. De même, les couleurs brutales des costumes des invités à la noce, emportés dans le mouvement de la danse par surcroît, provoquent une euphorie caractéristique.

Il ne faudrait pas, toutefois, que ces problèmes spéciaux et techniques nous fissent oublier les autres mérites du film. En premier lieu, la mise en scène est d'une extraordinaire virtuosité. Elle est due à Alexandre Ptouchko, dont nous avons vu, il y a une dizaine d'années, un film de marionnettes, *le Nouveau Gulliver*, qui l'avait déjà familiarisé avec bien des truquages. Certaines scènes de *la Fleur de pierre* ont nécessité l'emploi simultané du dessin, de la maquette, du décor et de l'acteur. Dans un genre tout différent, elles sont aussi réussies que celles de *Mélodie du Sud*, le dernier Walt Disney, qui opère, lui aussi, ce mélange. Des travellings d'une longueur inaccoutumée ont été réalisés au studio grâce à un plateau tournant de 15 mètres de diamètre supportant un décor pesant plusieurs dizaines de tonnes. Les fondus enchaînés, les surimpressions, les transparences, qui semblaient interdits à la couleur, sont aussi nombreux et réussis que dans le noir et blanc.

Il ne s'agit pourtant de rien moins que d'un exercice gratuit ou d'une expérience de laboratoire. Les moyens techniques sont rigoureusement subordonnés au sujet et se plient au style de cette légende folklorique de l'Oural. Il est à craindre que le public français ne soit peu touché par sa simplicité fruste et lente. Mais je ne doute pas que les enfants lui réservent un accueil favorable. Et quand le cinéma plaît aux enfants il n'est, en tout cas, pas dans une mauvaise voie.

Par comparaison, *le Fantôme de l'Opéra* est un Techinocolor des plus ordinaires. Il est toutefois curieux de rappeler qu'une première version muette de ce sujet, tournée, vers 1925, avec le regretté Lon Chaney, comportant déjà une séquence en couleurs, celle du bal de l'Opéra, les autres restant en noir et blanc. C'est que le velours rouge des fauteuils, l'or des décorations et le cristal du lustre offrent une symphonie colorée un peu brutale, mais très attrayante. Le metteur en scène, Arthur Lubin, n'a pas manqué de spéculer là-dessus, à son tour. Pour le reste, je lui ferai grief d'avoir tiré meilleur parti de la voix de baryton de Nelson Eddy et du soprano de Susanna Foster que de la passionnante intrigue de Gaston Leroux, que les scénaristes ont, au surplus, affadie et compliquée sans raison valable.

LA CANONISATION DE CATHERINE LABOURÉ

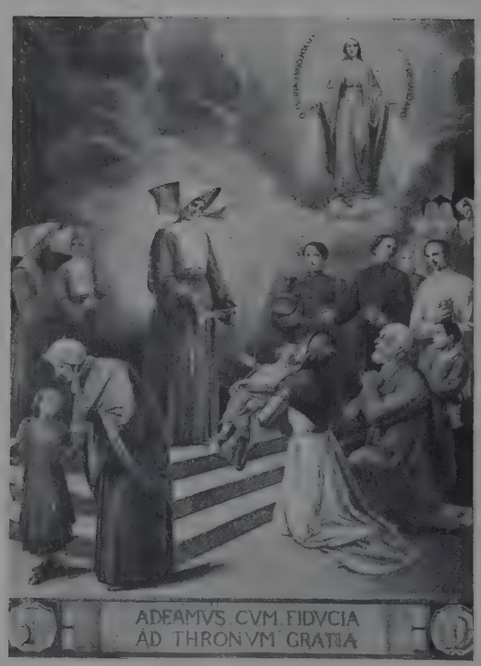

Née de parents modestes, le 2 mai 1806, à Fain-les-Moutiers, petit village de la Côte-d'Or proche du château fort où naquit saint Bernard de Clairvaux, Catherine Labouré entra jeune encore chez les Filles de la Charité de Châtillon. C'est pendant sa probation à Paris qu'elle eut la vision reproduite sur la médaille miraculeuse frappée et répandue d'abord en France, puis dans le monde entier grâce à l'appui de l'archevêque de Paris Mgr de Quélen.

Après s'être dévouée au service des malades, notamment à l'hospice d'Enghien, Catherine Labouré mourut le 31 décembre 1876. Elle a été béatifiée, en 1933, par le pape Pie XI et canonisée le 27 juillet par S. S. Pie XII au cours de grandioses cérémonies auxquelles participèrent de nombreux prélats français et quelque dix mille pèlerins.

A cette occasion le pape a prononcé un discours dans lequel il a parlé de l'éducation morale de la jeune fille.

Le cardinal Salotti, promoteur de la canonisation proclamée par S S. Pie XII le 27 juillet.

AU PALAIS DE NEW YORK

L'AFRIQUE FRANÇAISE

DEPUIS la guerre, Paris n'avait pas revu, groupées en une seule exposition, les œuvres des peintres d'Afrique française. C'est pourquoi la Ville de Paris et la direction des Beaux-Arts viennent, avec le concours des gouvernements d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, d'ouvrir les portes du palais de New York aux peintres d'outre-Méditerranée. Sept cents d'entre eux pour la plupart familiers des Salons annuels, ont répondu à l'invitation qui leur était faite, et c'est dire l'importance et l'intérêt de cette manifestation, qui montre non seulement la valeur de quelques peintres indigènes, mais aussi l'attirance qu'exercent sur les peintres de la métropole les paysages brûlants et contrastés d'Afrique. Une exposition pleine de lumière et de soleil, qui, à quelques pas des eaux vertes de la Seine, apporte un peu du mirage des sables et des villes blanches et, notamment par les envois des artistes indigènes, nous fait pénétrer dans l'intimité de la vie arabe par des tableaux dans lesquels on devine toute proche l'influence de l'Orient.

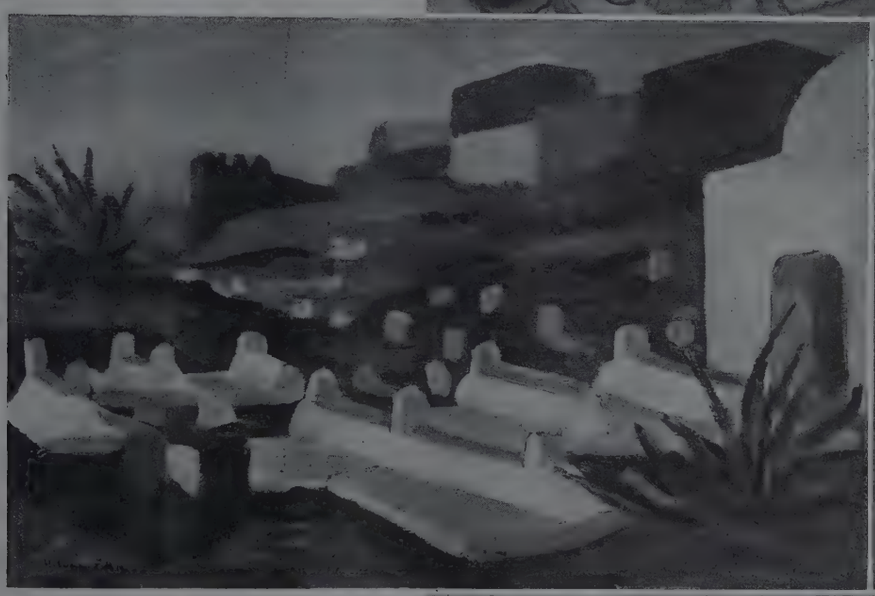

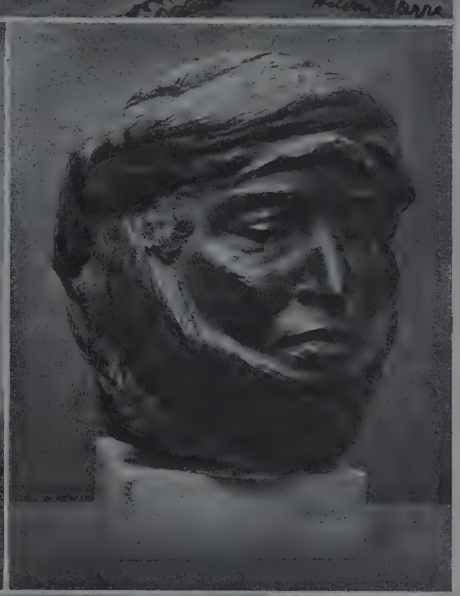

HÉLÈNE MARRE. — « TERRASSE DE LA CASBAH D'ALGER. »

FARCY. — « LE CIMETIÈRE D'HAMMAMET. »

DE BUS. — « TÊTE DE FEMME BERBÈRE. » (BRONZE.)

HANNOUK. — « PAYSAGE DE TUNIS. »

40 DEGRÉS A L'OMBRE

La fin du mois de juillet a été marquée par une vague de chaleur qui n'avait pas encore été égalée depuis la création de l'Office national météorologique en 1873. Le thermomètre a enregistré plus de 40 degrés à l'ombre. Paris a présenté durant ces journées un aspect assez inaccoutumé : les enfants étaient peu ou pas vêtus, les berges de la Seine, en dépit d'une ordonnance de la préfecture de police, étaient transformées en plages ; des tuyaux d'arrosage de la capitale trouvaient une utilisation imprévue, cependant que la visite des égouts parisiens offrait l'agrément d'une promenade à l'abri des rayons du soleil.

Photographies **France-Illustration**, A. F. P., A. G. I. P.

LES VENTES

Sièges d'époque

Tandis qu'au pavillon de Marsan l'exposition du *Siège français du moyen âge à nos jours* fait triompher le génie de nos ébénistes, une autre exposition de sièges de toutes les époques, à partir du XVII[e] siècle, se déroule à l'Hôtel Drouot, avec cet avantage qu'elle se renouvelle chaque jour et que l'on peut acheter tout ce qu'elle présente.

On y a vendu plus de deux cent cinquante de ces sièges de qualité depuis un mois. Les prix sont parfois élevés, mais pas plus qu'il y a cinq ans, car, répétons-le, la hausse s'est exercée sur le mobilier moderne beaucoup plus que sur l'ancien.

En dehors de la vente Bunau-Varilla, dont nous avons rendu compte, une des plus hautes enchères, 201.000 francs, a été réalisée chez M[e] D.-H. Baudoin par seize chaises d'époque Louis XIII à haut dossier en bois naturel, piétement à os de mouton et garniture en velours frappé rose et crème, mais un ensemble aussi important est tellement rare que l'on ne saurait s'en étonner.

Cinq fauteuils à haut dossier également, mais d'époque Louis XIV, en bois naturel finement sculpté de fleurettes, coquilles et rocailles, sur pieds cambrés réunis par des croisillons, garniture en ancien velours d'Utrecht à clouterie apparente, ont fait 176.000 francs.

Huit chaises d'époque Louis XV à dossier cabriolet et pieds galbés à nervures en bois naturel mouluré ont atteint 100.000 francs dans une autre vente, dirigée par M[e] Etienne Ader.

L'époque Louis XV est d'ailleurs très demandée en ce moment : chez M[e] Rheims et M. Dillée, un fauteuil de bureau, 15.000 francs ; chez M[e] Bivort et M. Préau, quatre fauteuils cannés, 95.000 francs, et quatre fauteuils et deux chaises en bois sculpté, 53.600 francs ; chez M[e] Ader (experts MM. Damidot et Lacoste), deux fauteuils cabriolet, 50.000 francs, trois autres fauteuils cabriolet garnis de tapisserie au point, 62.000 francs, et deux fauteuils à dossier plat repeints, 70.000 francs.

Dans la même vente, on a donné 34.000 francs pour six fauteuils à chapeau, 20.600 francs pour quatre chaises médaillons et 68.200 francs pour deux bergères et deux fauteuils à chapeau couverts en tapisserie au point, le tout d'époque Louis XVI.

L'époque Empire n'était représentée que par un fauteuil, mais surchargé d'ornements et combien curieux de forme ! En cristal taillé et bronzes, il accompagnait la coiffeuse de l'impératrice Marie-Louise que M[es] Ader et Bizouard ont fait monter à 600.000 francs dans la vente Bunau-Varilla, mais la valeur d'un souvenir historique s'y ajoutait, évidemment.

Nous arrivons à l'époque Restauration, avec quatre chaises pour lesquelles M[e] Jacques Riquet a obtenu 14.000 francs. Il semble que les meubles et sièges de cette époque, si agréables à l'œil pour qui aime les bois clairs et sobrement ornés, soient un peu moins en faveur qu'il y a deux et trois ans. On y reviendra.

A. F.

Le curieux fauteuil en cristal taillé et bronzes qui accompagnait la coiffeuse de l'impératrice Marie-Louise, adjugée 600.000 fr. par M[es] Ader et Bizouard.

PETITES CHRONIQUES

BIBLIOGRAPHIE

Histoire

Ces mois derniers, plusieurs ouvrages traitant des opérations en Europe ont paru chez divers éditeurs. Tous sont du plus haut intérêt. Richard Mac Millan nous raconte le *Miracle en Méditerranée* (Plon), en des pages riches en couleur et fourmillant d'anecdotes. Après avoir évoqué la glorieuse épopée de Grèce, il retrace la campagne de Sicile, le débarquement en Corse, la chute du Duce et la poursuite de la guerre en Italie.

Cette affaire réglée, il fallut songer à conquérir de haute lutte la forteresse Europe. On lira avec intérêt le rapport du général Eisenhower sur *les Opérations en Europe du corps expéditionnaire allié,* paru en même temps chez Lavauzelle et chez Berger-Levrault. Le premier est agrémenté d'une préface du général Kœnig et de quelques cartes ; le second comprend, en supplément, les rapports du général Wilson sur « les Opérations dans le Sud de la France en août 1944 » et du maréchal Montgomery sur « les Opérations dans le Nord-Ouest de l'Europe ». A côté de ces travaux de première main que les historiens de l'avenir utiliseront avec profit, on placera le travail du commander Kenneth Edwards sur *l'Opération Neptune* (la Jeune Parque), qui voit le débarquement sous l'angle spécifiquement anglais. Il faut lire ces livres pour se faire une idée des gigantesques moyens mis en œuvre pour envahir la « forteresse Europe ».

Nous conclurons cette brève rétrospective par l'exposé du général Marshall, l'actuel secrétaire d'Etat américain, sur *la Victoire en Europe et dans le Pacifique* (Berger-Levrault). C'est un véritable précis des opérations qui complète, pour la partie lutte avec le Japon, les rapports précités. L'Amérique a compris cette fois que, pour le plus grand bien du monde, elle devait rester une nation puissante et forte. La récente guerre lui a ouvert les yeux.

Dans un maître livre : *l'Allemagne depuis la Révolution française* (Fayard), le comte Jean de Pange trace, en historien consommé, l'évolution de cette nation depuis 1789 et, surtout, depuis que le « Chancelier de fer » lui eut imprégné sa marque. Puissante de 1871 à 1914, vaincue en 1918, l'Allemagne rechercha alors un homme et un régime. Elle découvrit Hitler, qui lui apporta le national-socialisme. On sait ce dont fut capable l'Etat totalitaire depuis « la Saint-Barthélemy allemande » du 30 juin 1934, où les chefs des S. A. furent massacrés, jusqu'aux derniers mois de cette guerre, où la Gestapo mit à mort des centaines de milliers de martyrs dans les camps d'extermination. Le livre de Jean de Pange est une œuvre remarquable que tout Français, soucieux de comprendre la mentalité allemande, doit lire et relire.

Dans *Impérialismes et Démocraties* (Editions Vautrain), Pierre Dhombres reproduit les cours qu'il fit à l'Oflag XVII A et qui sont des modèles de précision et de clarté. Toutes les affaires internationales qui eurent pour terrain l'Europe à partir de 1870 sont examinées avec l'impartialité de l'historien : triple-alliance, alliance franco-russe, guerre russo-japonaise, crise marocaine (1901-1906) et bosniaque (1908-1909), guerre dans les Balkans, prélude de la première guerre mondiale, qui devait consacrer la faillite de la paix et le déclin de l'influence allemande.

Science

En pleine activité intellectuelle, Abel Rey a été terrassé par une maladie qui, en quelques jours, l'a emporté. Ce volume et un autre qui le suivra compléteront sa précieuse série sur « la Science dans l'antiquité », qui ne devait être qu'une partie de son apport à l' « Evolution de l'humanité ».

Ici, la pensée scientifique est étudiée à travers la technique même des sciences et leurs principales conquêtes, à travers l'œuvre des Théétète, des Eudoxe, des Euclide, des Archimède, des Apollonius, des Hipparque, à travers l'acoustique, l'optique, les grands traités médicaux, l'astronomie, la contribution des naturalistes, des historiens.

Abel Rey, avec raison, ne conçoit l'histoire que comme explication ; il en résulte que les chapitres les plus techniques de son *Apogée de la science technique grecque* (Albin Michel) sont éclairés par une pensée admirable de profondeur et de plénitude. Il recherche, il découvre les « ressorts philosophiques de la science » ; sa pensée repense la pensée antique ; elle en est la conscience claire, la réflexion.

Artisanat

Voici un ouvrage très documenté et complet publié par G.-M. Tracy (chez Didier, à Paris) sur cette parure délicate qui s'appela successivement *réseuil, passement dentelé,* pour aboutir à la dentelle proprement dite.

L'auteur remonte jusqu'aux temps fabuleux et montre comment, de Venise, le point merveilleux passe au Puy-en-Velais. Réglementation et ordonnances de Colbert, ouvrages d'Alençon, de Valenciennes, de Malines, etc., toute l'histoire, toutes les familles et variétés, tous les styles sont évoqués avec les précisions et les détails désirables.

La lecture de ce livre, écrit avec goût, est fort agréable et pleine d'enseignements.

Variétés

Le *Professor Knatschke,* ce chef-d'œuvre de Hansi que tous les Français ont savouré quelques années avant la guerre de 1914-1918, et dont son succès avait épuisé les éditions successives, vient de reparaître (Floury, édit.), augmenté de plusieurs chapitres écrits de la même plume et illustrés du même crayon qui avaient justifié sa réputation, il y aura bientôt quarante ans.

Dans cet ouvrage, comme dans l'*Histoire d'Alsace racontée aux petits enfants* et comme dans *Mon village,* qui lui valut d'être condamné à Leipzig pour haute trahison, Hansi a tracé un portrait définitif du pangermaniste éternel, miroir véritable de la mentalité teutonne, basée sur le dogme de la supériorité spirituelle, culturelle et politique du peuple allemand. L'auteur du *Professor Knatschke,* du *Voyage d'Erika en Alsace française,* etc., observe d'ailleurs que *Mein Kampf* n'a fait que développer les idées émises depuis longtemps par les doctrinaires de la Ligue pangermanique.

Et sa conclusion ressemble à un avertissement : les dures leçons des deux guerres seront-elles entendues ? Hansi l'espère, sans grande certitude. « Alors, c'est à nous d'être toujours sur nos gardes, de veiller à ce que des fanatiques intoxiqués par l'éducation hitlérienne n'inventent une nouvelle mystique qui réveillerait chez ce peuple de pillards son instinct ancestral de rapine et son rêve de domination. »

Roman

Le beau roman d'Elisabeth Myers (éditions du Mont-Blanc) décrit avec une sensibilité profonde et la plus émouvante compréhension les débuts dans la vie de Laura, Robert, Anda et Stève Valley. Des parents odieux, le cadre misérable d'une maison et d'une rue sordides ne peuvent empêcher ces enfants, merveilleusement doués à tous égards, de se créer chacun une destinée apparemment enviable.

Le talent de l'auteur se penche avec bonheur sur des détails psychologiques souvent émouvants. C'est une œuvre dont la lecture provoquera bien des résonances chez ceux qui ressentent toute la souffrance de l'enfance malheureuse.

Excellente traduction de G.-M. Bovay.

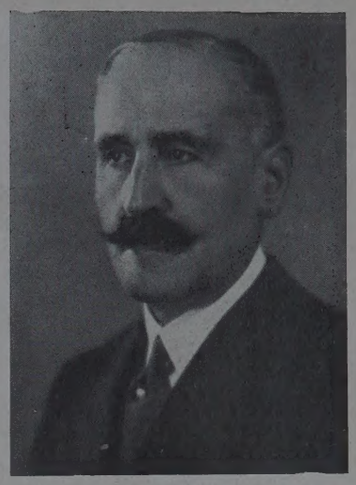

JACQUES HELBRONNER CITÉ A L'ORDRE DE LA NATION

M. Ramadier, sur le rapport du garde des Sceaux, ministre de la Justice, vient de citer à l'ordre de la nation, à titre posthume, Jacques Helbronner, président honoraire du Conseil d'Etat, qui fut assassiné en Allemagne, à l'âge de soixante-dix ans, le 23 novembre 1943. On sait quelle fut durant l'occupation l'attitude héroïque de Jacques Helbronner : appelé en octobre 1940 à la présidence du consistoire israélite de France, il s'employa sans arrêt à défendre et à protéger ses coreligionnaires persécutés. C'est cette action admirable qui le fit arrêter par la Gestapo, déporter avec sa femme et, finalement, lâchement assassiner.

PROGRAMMES DES CONCERTS PAR T.S.F.

Tous les jours : 9 h. 10 : (Belgique). Musique symphonique. — 10 h. : (France Inter). Une heure de musique classique. — 15 h. 45 : (Amérique). Columb. Symph. Orch. (en anglais).

8 AOUT

12 h. 55 : (S) Tchaïkowsky, Dukas, Bach. — 18 h. 40 : (F N) Musique de chambre (Paganini, Milhaud, Poulenc). — 21 h. : (B. B. C.) Soirée musicale (Britten). — 21 h. 45 : (M C) Lily Pons. — 22 h. : (P) Musique de chambre. — 22 h. 10 : (B) Musique du XVIII[e] siècle.

9 AOUT

13 h. 30 : (S) Beethoven, par Schnabel. — 20 h. : (I V) (Rossa) *Faust.* — 20 h. 15 : (S et M C) Relais festival Lucerne (Beethoven, R. Strauss). — 21 h. : (B. B. C.) Musique populaire tchèque. — 22 h. 15 (H) Mozart.

10 AOUT

9 h. : (F N) Musique mod. française. — 10 h. : (P) Concert symph. — 10 h. : (B) Negro spirituals et Gershwin. — 11 h. 10 : (S) Musique d'orgue de Bach. — 14 h. 05 : (F N) *Toi c'est moi,* opérette de Simons. — 15 h. 30 : (B) Musique romantique. — 16 h. : (P) Concert symph. — 17 h. 30 : (S) Schubert, Mozart, Haendel. — 19 h. 25 : (F P) Giovanna Vitale. — 20 h. 05 : (I Ro) (Azzurra) *Rose-Marie.* — 21 h. 50 : (H) Concert symph. (Weber, Schumann, Ravel). — 22 h. : (P) Concert symph. (Tchaïkowsky, Balakirew, Glazounow.

11 AOUT

11 h. : (S) *Faust* (acte III). — 13 h. 20 : (S) Comp. anglais. — 15 h. 45 : (P) Musique contemporaine (piano et violon). — 16 h. : (F N) Musique de chambre (Chopin, Liszt, Schubert). — 20 h. 30 : (F N) Orchestre national, direction Kletzki (Bhrams, Debussy, Strawinsky). — 22 h. : (F P) Beethoven (trio-sérénade).

12 AOUT

12 h. : (F N) Musique de chambre (Grieg). — 13 h. 05 : (S) *La Tosca* (sélection). — 14 h. 30 : (F N) Musique de chambre (Darius Milhaud). — 17 h. : (P) Musique tchèque. — 18 h. : (B) Menuhin (Mozart-Beethoven). — 18 h. 55 : (F N) Musique violon (Albeniz, Turina). — 20 h. 30 : (P) Œuvres de Janacek. — 20 h. 36 : (M C) Festival de Salzbourg (*Arabella,* de R. Strauss). — 22 h. : (P) Anniversaire de la mort de Janacek (orchestre phil. tchèque, direction Kubelik).

13 AOUT

13 h. 30 (S) Schumann, *Amours du poète.* — 13 h. 50 : (H) Quatuor de Rotterdam. — 14 h. : (F N) Musique de chambre (Brahms, Schubert, Debussy). — 18 h. 30 : (S) Mélodies espagnoles. — 18 h. 40 : (F N) Pièces anciennes pour clavecin et viole de gambe. — 20 h. : (B) Relais de Salzbourg (Haydn, Mozart). — 20 h. 15 : (P et S) Festival Lucerte, direction Munch, avec Braïlowsky.

14 AOUT

9 h. : (H) Grieg-Beethoven. — 9 h. 30 : (B) Beethoven (orchestre B. B. C., direction Toscanini). 13 h. : (F N) Airs d'opéra. — 13 h. 30 : (S) Ravel. — 17 h. 30 : (S) Œuvres de Poulenc. — 18 h. 10 : (S) Mélodies Fauré. — 20 h. : (B) Concert d'opéra (Mozart, Rossini, Massenet). — 20 h. 50 : (F N) Relais différé de Londres, Purcell, Fauré, Ravel). — 21 h. : (M C) Concert symph. (Berlioz, Wagner, Ravel). — 22 h. : (P) Orchestre phil. tchèque.

(CHRONIQUE DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE MÉCANO.)

COMMENT SERONS-NOUS CHAUFFÉS DANS L'AVENIR
AU CHARBON? A L'ÉLECTRICITÉ?

EXTRAIT DU DISCOURS DE M. JEAN MONNET AUX JOURNÉES NATIONALES DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE.

.....

Contrairement à ce que beaucoup pensent, la France ne peut pas se suffire à elle-même. Elle doit importer notamment du coton, de la laine, du cuivre, du charbon, du pétrole. Ces importations représenteront d'ici 1950 environ 8 milliards de dollars.

Avant guerre, nous avions un crédit suffisant à l'étranger pour faire face à ces dépenses. Aujourd'hui, nous avons presque épuisé nos ressources étrangères et notre faculté d'emprunt. En un mot, nous avions avant guerre des revenus et nous n'avons plus aujourd'hui que notre travail. Il faudra donc payer nos importations avec nos exportations. Aussi la France doit-elle devenir un grand pays de transformation, important, bien entendu, des matières premières, mais exportant des produits finis.

.....

Seul des grands pays, la France importait avant guerre le tiers du charbon nécessaire à son activité.

.....

Pour atteindre nos objectifs dans un temps limité avec des moyens limités, nous devons établir un système de priorités. Il faut que le pays en comprenne les raisons profondes; or, l'électricité est une priorité essentielle.

.....

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ GRAPHIQUE N° 2 DU SECRÉTARIAT DE L'INFORMATION.

.....

La France possède d'importantes réserves de houille blanche. Elle doit les exploiter au maximum au moment où, malgré l'effort des mineurs, l'insuffisance de ses ressources en charbon se fait cruellement sentir.

En 1938, l'énergie hydraulique a produit 10 milliards de kWh (53 % de la production totale d'électricité.)

.....

Au début de l'année 1946, nous avons atteint, et même dépassé, la production de l'année 1938.

.....

Le plan a été établi qui comprend, en particulier, l'aménagement de nouvelles usines de la vallée du Rhône et du Rhin. Grâce au rythme rapide des travaux, la production d'énergie hydraulique s'élèvera de 2 milliards de kWh chaque année. Dans dix ans, la France devra produire quelques 50 milliards de kWh dont 35 milliards environ fournis par les usines hydrauliques. L'économie de charbon réalisée par l'utilisation de la houille blanche sera de l'ordre de 30 millions de tonnes par an, chiffre supérieur à celui de nos importations d'avant guerre.

.....

Les grands travaux entrepris pour réaliser le plan Monnet de modernisation et d'équipement de la France comportent la mise en valeur d'une partie importante de nos richesses naturelles en houille blanche ou verte dans des centrales hydrauliques, ainsi que la réduction de la consommation de charbon marchand par l'utilisation rationnelle et complète des gaz de nos hauts fourneaux dans des usines sidérurgiques et des bas produits (charbons intransportables) dans des centrales minières. Ces travaux vont permettre de doubler la production de l'électricité en France dans un délai maintenant très court ; en tablant sur les retards inévitables dans la réalisation de programmes de cette envergure, c'est dans cinq ans environ que, par bonds successifs, 40 milliards de kWh électriques pourront être mis annuellement à la disposition des usagers.

Ce programme réalisé, il ne sera consommé, en tout et pour tout, en année d'hydraulicité moyenne, que 2 millions et demie de tonnes de charbon marchand, dans des centrales thermiques de régularisation et d'appoint.

Cette modernisation de notre outillage énergétique aura d'énormes conséquences économiques, sociales et financières, car elle permettra de nous dispenser de l'utilisation du charbon, dont nous sommes déficitaires, et mettra à la disposition de la nation entière des quantités suffisantes d'énergie électrique produite sur le plan national, réduisant ainsi l'hémorragie financière due à l'importation du charbon manquant. Elle permettra aussi à chaque famille française de suivre une évolution parallèle à celle qui s'est déjà produite dans les foyers américains, anglais, suisses, suédois, norvégiens... Le développement du travail féminin en dehors du ménage et la raréfaction progressive du personnel domestique rendent nécessaire chez nous aussi l'emploi d'un outillage électrique simplifiant et accélérant les travaux ménagers.

Dans des pays presque complètement évolués à ce point de vue, les consommations d'énergie électrique par habitant dépassent 2.000 kWh ; dans ce total, les consommations afférentes aux usages domestiques atteignent des valeurs qui paraissent fabuleuses dans un pays aussi en retard que le nôtre.

C'est ainsi qu'en Suisse la consommation d'électricité pour les usages domestiques et artisanaux est passée de 336 kWh par habitant en 1938-1939 à 700 kWh en 1945-1946. Chez nous, le plan Monnet ne prévoit pas un développement aussi rapide et aussi considérable des applications thermiques et domestiques de l'électricité, parce qu'il faut avant tout produire et non dépenser. Pour l'année 1951 (date théorique d'achèvement de la première étape du plan), il prévoit un accroissement de consommation pour les fournitures en basse tension (éclairage, chauffage, cuisine, réfrigération, etc.) de 3,7 à 7,2 milliards de kWh, soit de 90 à 170 kWh par habitant. Malgré la petitesse relative de ces chiffres par rapport aux chiffres suisses, ils démontrent un désir très net de donner satisfaction à l'opinion publique, qui s'est maintenant prononcée en faveur de l'électrification de la maison, depuis qu'un nombre déjà grand d'usagers ont pu se rendre compte des avantages de cette électrification. Le Français moyen n'oublie pas que c'est l'électricité qui lui a permis de réaliser un « minimum vital » de chauffage dans une période difficile et de concevoir tous les avantages d'une électrification plus complète.

Publ. STORA.

Le chauffage électrique dans l'économie française.

L'interconnexion électrique, qui permet la mise en commun de l'énergie provenant de sources de plus en plus diverses, réalise, au point de vue économique, un véritable *miracle* électrique puisqu'en consommant un kWh électrique on dépensera une quantité de charbon moindre que celle fixée par le principe de la conservation de l'énergie.

Déjà, en 1938, les 860 calories d'un kilowatt-heure électrique utilisées, par exemple, au chauffage d'un local étaient produites avec une consommation moyenne de charbon marchand de l'ordre de 200 grammes, soit 1.340 calories (1). Il aurait donc fallu que les appareils de chauffage au charbon, au mazout, au gaz eussent un rendement moyen supérieur à :

$$64\ \% \left(\frac{860}{1.340}\right)$$

pour brûler moins de charbon marchand que le radiateur électrique.

La réalisation du plan Monnet, qui a pour objet la réduction des importations inutiles, va rendre le miracle électrique encore plus apparent, car, de 1945 à 1951, la consommation de charbon marchand par kilowatt-heure, comptée au lieu d'emploi, va diminuer progressivement de 200 à 80 grammes (2), en passant par un maximum d'environ 240 grammes en 1946 ou 1947, du fait de la remise en service temporaire de centrales thermiques démodées pour parer à la disette actuelle d'électricité.

A partir du moment où les 860 calories du kilowatt-heure électrique seront produites en n'entraînant qu'une consommation de charbon marchand correspondant à moins de 860 calories, il faudrait que les appareils de chauffage au charbon, au mazout ou au gaz eussent un rendement supérieur à l'unité pour pouvoir concurrencer le radiateur électrique au point de vue de la consommation de charbon marchand.

Exigez donc du charbonnier qui place dans vos sacs de charbon des papillons dénonçant le gaspillage de charbon des centrales thermiques qu'il vous livre des appareils ayant plus de cent pour cent de rendement !

Nous savons que les charbonniers trouvent commodes, pour les besoins de la cause, d'ignorer que les centrales thermiques brûlant du charbon marchand ne doivent être dans l'avenir que des centrales de régularisation et d'appoint et qu'ils veulent faire croire que les kilowatts-heure utilisés pour les usages domestiques proviendront uniquement de ces centrales. Pourquoi, d'ailleurs, ces kilowatts-heure-là plutôt que ceux de traction ou d'électrolyse?

Quand vous faites cuire un pot-au-feu, vous viendrait-il à l'esprit de dire que la viande est cuite avec le gaz de cornue et les légumes avec le gaz à l'eau, ou inversement, le gaz de cornue et le gaz à l'eau étant les composants principaux du gaz commercial?

L'absurdité du slogan des charbonniers est d'ailleurs démontrée par le plan Monnet lui-même, qui prévoit pour 1951 une consommation en basse tension (usages domestiques, cuisine, chauffage, réfrigération, artisanat, coopératives agricoles, etc.) de 7,2 milliards de kWh alors que la quantité totale d'énergie produite dans les centrales brûlant le charbon marchand n'est que de 4,3 milliards de kWh en année d'hydraulicité moyenne.

Que les pouvoirs publics dans les conditions actuelles prennent des dispositions pour réduire certaines consommations d'électricité quand il y a disette d'énergie, cela est sage et tout le monde doit obéir aux consignes données dans l'intérêt général ; mais il ne faut pas conclure de l'application de restrictions essentiellement temporaires que lorsque nous aurons en France des disponibilités en énergie électrique il conviendra de maintenir des interdictions qui n'ont été envisagées dans aucun pays. Toute la question est d'avoir de l'énergie électrique, car, dès que l'énergie électrique pourra être produite dans les conditions spécifiées ci-dessus, l'emploi de cette énergie produira automatiquement les économies de charbon marchand dont nous avons déterminé la grandeur.

La réponse à la question : « Comment devrons-nous nous chauffer dans l'avenir?» s'impose donc d'elle-même et est favorable au chauffage électrique puisque, dans la mesure de l'augmentation de la production française de l'électricité, nous réaliserons des économies massives de charbon marchand en permettant aux usagers de l'électricité d'utiliser une forme unique d'énergie pour l'éclairage, la cuisine et le chauffage.

La technique du chauffage électrique.

La technique du chauffage électrique est une technique scientifique, beaucoup moins simple qu'il ne semble *a priori*, bien que, par sa nature essentiellement calorimétrique, la totalité de l'énergie électrique consommée soit transformée intégralement en chaleur et transmise à l'air ambiant, aux murs, aux meubles, aux occupants. Il existe, en fait, des différences assez grandes entre les divers modes possibles de chauffage électrique, et l'expérience acquise en la matière par la Société Mécano française lui a fait mettre au point des méthodes de calcul des installations et des procédés de construction des appareils permettant, dans bien des cas, de réaliser des économies notables sur les consommations pratiques d'énergie de chauffage. C'est ainsi que la Société Mécano est arrivée à utiliser exclusivement le chauffage à basse température et à grande surface d'émission, parce que c'est le seul qui permette de réaliser une ambiance isotherme. C'est ainsi également que le choix judicieux des capacités calorifiques des radiateurs, des proportions de chaleur émises par convection et par rayonnement, des dispositifs de réglage automatique des flux de chaleur en fonction des températures intérieures et extérieures permettent, à confort égal, de réaliser des ensembles économiques particulièrement dans le cas du chauffage intermittent. Tout le monde sait que le rapport des consommations de charbon et d'énergie électrique varie avec le programme de chauffage et est d'autant plus favorable pour l'électricité que le programme s'écarte davantage de la marche en régime continu.

La propriété essentielle du chauffage électrique de permettre l'émission d'une quantité de chaleur déterminée où l'on veut, quand on veut, comme on veut, sans pertes d'allumage ou d'extinction, ne peut être complètement exploitée que par un examen complet d'un ensemble complexe de conditions souvent contradictoires : le programme de chauffage proprement dit, les caractéristiques thermiques des locaux à chauffer, les disponibilités des réseaux de distribution d'électricité et les tarifs de vente correspondants.

Le Bureau d'Études de la Société Mécano française est spécialement outillé pour mener à bien des études de chauffage domestique, commercial, industriel et pour faire profiter de sa longue expérience en matière d'économie d'énergie tous ceux qui lui fourniront les éléments nécessaires à une étude complète et le mettront à même de réaliser des installations d'ensembles. Suivant les cas, la Société Mécano française conseillera l'emploi de ses radiateurs à chauffage direct simple ou à semi-accumulation, permettant d'utiliser au mieux des fournitures d'énergie continues ou intermittentes, avec ou sans coupure aux heures de pointe.

Les poêles à accumulation seront réservés pour le cas où la charge de nuit est particulièrement commode ou économique et, suivant les circonstances, il sera opportun d'utiliser des accumulateurs de chaleur mono ou multicellulaires ; ces derniers, création récente de la Société Mécano française, présentent des avantages particuliers au point de vue de la conservation et de l'utilisation de la chaleur, grâce à l'emploi de deux étages d'accumulation.

Sur demande du questionnaire « E », la SOCIÉTÉ MÉCANO FRANÇAISE, 104, avenue des Champs-Élysées, Paris (8e) adressera la documentation nécessaire.

---

(1) Production totale en 1938 : *18.571.000.000 de kWh.* Rendement chez l'abonné : *80* %, soit *14.800.000.000 de kWh.* Consommation de charbon marchand : *3.044.000 tonnes.* Dépense moyenne par kilowatt-heure : environ *200 grammes.*

(2) Production totale en 1951 : *39.500.000.000 de kWh.* Rendement chez l'abonné : *80* %, soit *32.000.000.000 de kWh.* Consommation de charbon marchand : *2.500.000 tonnes.* Dépense moyenne par kilowatt-heure : environ *80 grammes.*

LES ÉCHECS (N° 32)

Solution de l'étude n° 33.
Henri Rinck, Basler Nachrichten *1945.*

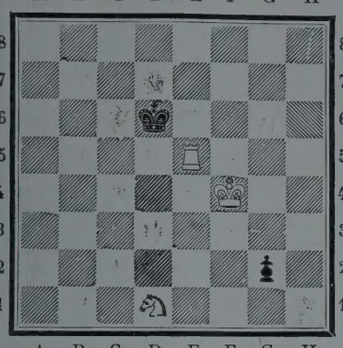

Trait aux noirs. Les blancs font nulle.

1. ..., g2-g1 : D. — 2. Cd1-é3, Dg1-h2†. — 3. Rf4-f3 ! (menace 4. Té5-d5† nulle, la tour oscillant ensuite entre d5 et f5, sous la protection constante du cavalier, protégé lui-même par le roi blanc) 3. ..., Dh2×é5 (si 3. ..., Rd6×é5. — 4. Cé3-g4† et 5. C×D nulle. Ou si 3. ..., Dh2-h1† ou h3†. — 4. Rf3-f4, Dh4†. — 5. Cé3-g4 nulle). — 4. Cé3-ç4† et 5. C×D nulle.

Ou 2. ..., Dg1-f2†. — 3. Rf4-g5 ! (3. Rf4-é4 ?, Df2-h4† gagne) 3. ..., Rd6×é5 (3. ..., Df2-g3†. — 4. Cé3-g4 nulle, la tour oscillant entre é5 et é3). — 4. Cé3-g4† et 5. C×D nulle.

Championnat de l'U. R. S. S. 1947.
Partie jouée le 16 mars 1947.

Blancs : Tolush (Leningrad).
Noirs : Alatortsev (Moscou).

1. d2-d4, d7-d5. — 2. ç2-ç4, ç7-ç6. — 3. Cg1-f3, Cg8-f6. — 4. Cb1-ç3, é7-é6. — 5. é2-é3, Cb8-d7. — 6. Ff1-d3, Ff8-b4 ? (perte de temps. Meilleur est l'usuel 6. ..., d5×ç4. — 7. Fd3×ç4, b7-b5 avec l'égalité). 7. 00, 00. — 8. Dd1-ç2, d5×ç4. — 9. Fd3×ç4, Fb4-d6 (préparant é6-é5 qui, en ouvrant une diagonale au fou ç8 et une colonne aux tours noires, libérera le jeu des noirs). — 10. Fç4-d3, Dd8-é7. — 11. Cç3-é2 ! (visant la case f5, qui sera affaiblie par é6-é5, et inaugurant une violente attaque contre le roi noir) 11. ..., é6-é5. — 12. Cé2-g3, g7-g6. — 13. Fç1-d2, Tf8-é8. — 14. é3-é4, é5×d4. — 15. Ta1-é1 ! (très fort. Toutes les pièces blanches sont prêtes à l'attaque, tandis que les noirs sont mal développés) 15. ..., Cd7-é5 (parant la menace 16. é4-é5, C ou F×é5. — 17. C×é5 et 18. f2-f4). — 16. Cf3×é5, Fd6×é5. — 17. f2-f4, Fé5-ç7. — 18. é4-é5, Cf6-d5. — 19. f4-f5 ! (ce second sacrifice de pion démolit le bouclier de pions du roi noir) 19. ..., Fç7×é5. — 20. f5×g6, f7-f6 (mauvais pour les noirs serait 20. ..., P×P à cause de 21. Fd3×g6). — 21. Fd2-h6 ! (menaçant d'une attaque de mat par 22. g6-g7) 21. ..., Cd5-é3. — 22. Té1×é3 !, d4×é3. — 23. g6-g7, f6-f5. — 24. Cg3×f5, Fç8×f5. — 25. Tf1×f5, Fé5×g7. — 26. Tf5-g5 (infligeant une décisive perte de matériel aux noirs) 26. ..., é3-é2. — 27. Fd3×é2, Dé7-é3† (si 27. ..., Dé7×é2. — 28. Tg5×g7†, Rg8-h8. — 29. Dç2×h7 mat ; ou 28. ..., Rg8-f8. — 29. Dç2-f5 mat). — 28. Rg1-h1, Dé3×g5. — 29. Fh6×g5, Rg8-h8. — 30. h2-h4, Té8-é5. — 31. Fg5-f4, Té5-a5. — 32. Dç2-é4, Ta8-f8. — 33. Fé2-d3, Ta5-h5. — 34. Ff4-g5, Fg7×b2. — 35. g2-g4.

Les noirs perdirent ici en dépassant le temps de réflexion autorisé. Mais, comme ils perdaient de toute façon une tour, leur partie était sans espoir.

Etude n° 34,
par Grigorieff (1935).

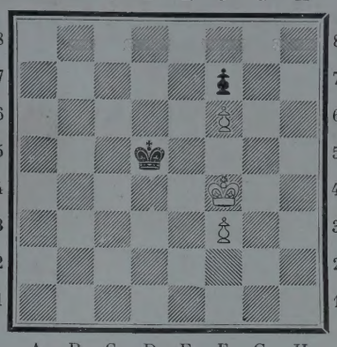

Les blancs jouent et gagnent.

André Chéron.

PHILATÉLIE

LES SÉRIES ROOSEVELT

Saint-Marin, suivant l'exemple de Monaco, nous gratifie d'une émission copieuse. Trois types de poste ordinaire, de 1 à 100 lires, et trois pour la poste aérienne, de 1 à 200 lires. Comme cela ne suffisait pas, les trois premiers timbres de chaque série ont été surchargés d'une nouvelle valeur : 3 sur 1, 4 sur 2 et 6 sur 5 lires.

Et ce n'est pas fini. L'Albanie se contente d'un seul timbre, 50+20 f., qui réunit les effigies de Roosevelt, de Churchill et du patriote Kastriotis. Mais, en Ethiopie, voici encore trois valeurs « poste » et deux valeurs « avion ». Ce sont de grandes vignettes, violemment colorées, où l'effigie du négus alterne avec celle de Roosevelt. Ainsi, il y en aura pour tous les goûts.

BRILLANTMONT
LAUSANNE (Suisse)

INSTITUTION pour JEUNES FILLES
désirant bénéficier des avantages d'un séjour en Suisse. Langues, Arts, Musique, Cours commerciaux.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER :
Toutes branches activité féminine selon méthodes les plus modernes. Tous sports d'hiver et d'été. Situation unique. Les plus hautes références : France, Angleterre, États-Unis.

COURS MINERVE
25, rue Lamarck, Paris. Mon. 76-39.
Brevet, baccalauréat par correspondance.
DOUBLE CORRECTION

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Rég. COMPIÈGNE Domaine herbag., 1er fonds, av. château, cft, ét. except., cott. pr amis, excel. bâtim. exploit., potag., verg. Lib. En Sté. 132, Haussmann. - LAB. : 69-34. **FEAU**

PYRENE PP
Protection contre L'INCENDIE
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

EXIGEZ CHEZ VOTRE HORLOGER
LE VERRE DE MONTRE
FLEXIVA
GARANTI UN AN — FABRICATION SELIVA

Vient de paraître
ANNUAIRE DU YACHTING
VOILE-MOTEUR-MODÈLE
Publié sous le patronage de la Fédération Française du Yachting à Voile et de la Fédération Française Motonautique.
1947
2e ANNÉE

ORGANISATION DES FÉDÉRATIONS DE VOILE ET DE MOTONAUTIQUE.
ACTIVITÉ DES GRANDES ASSOCIATIONS NAUTIQUES.
L'ACADÉMIE DE MARINE.
TOUS LES CERCLES FRANÇAIS DE VOILE, MOTEUR, MODÈLE, AVEC LA LISTE DE LEURS MEMBRES.
SÉRIES DES YACHTS.
ASSOCIATIONS DE PROPRIÉTAIRES.
DOCUMENTATION TECHNIQUE.
RÉPERTOIRE DES PROFESSIONS INTÉRESSANT LE YACHTING.

1 volume 21×27 de 324 pages largement illustré — photographies, dessins de Léon Haffner — Édition soignée sous couverture en couleurs.

500 Frs.
FRANCO 560 Frs.

ANNUAIRE DU YACHTING
35, rue La Boétie - Paris (8e)
Elysées 79-54

LE SEUL OUVRAGE DE CE GENRE ÉDITÉ EN FRANCE

HOTELS et VILLÉGIATURES

ARIÈGE
AX-LES-THERMES
Pyrénées ariégeoises. Eaux sulfureuses. Excursions - Chasse - Pêche - Tennis - Casino.

François Huchard
LA MARQUE RÉPUTÉE
Fantaisies de Coiffure
Peignes de Toilette façonnés main
PARIS 26 BOULEVARD DE STRASBOURG
OYONNAX (AIN) 8-10 RUE PARADIS

PARFUM

ORVAL

Molinard

Parfumeur distillateur à Grasse depuis 1849

TOUTES PARFUMERIES ET
MOLINARD
21, rue Royale
PARIS

Pub. R.M.C.

* *De passage sur la Riviera n'oubliez pas de visiter son usine parmi les fleurs*

ORVAL : Un grand parfum . ORVAL : Une eau de Cologne de classe

Le Directeur-Gérant :
GEORGES OUDARD.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1947.
Imprimeur n° 33.